This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le françoais, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN XJVK E

Fr 1159.29

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

VE RI TAS

BOUGHT WITH THE INCOME OF THE
JOHN L. WARREN FUND

MORAT

ET

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE

D'après un portrait de Jean Hemling conservé au musée de Dijon.

Dorand et L'Etienne imprimeurs à Paris.

Beraud et L'Etienne imprimeurs à Paris.

1476 - 1876

MORAT

ET

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE

PAR

CHARLES HOCH

avec l'obligeante collaboration

DE

A. DE MANDROT, COLONEL FÉDÉRAL

ILLUSTRÉ DE CARTES & GRAVURES

NEUCHATEL

LIBRAIRIE GÉNÉRALE J. SANDOZ

PARIS — SANDOZ & FISCHBACHER

GENÈVE — LIBRAIRIE DESROGIS

1876

Fr 1159.29

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
JUN 19 1964

NEUCHATEL. — IMPRIMERIE L.-A BOREL

AVANT-PROPOS.

En publiant le présent opuscule nous avons été guidé par le désir de contribuer, dans la mesure de nos forces, à augmenter l'attrait de la grande fête commémorative que la Suisse entière s'apprête à célébrer le 22 juin 1876, sur le glorieux champ de bataille de Morat.

Nous avons pensé que cette imposante manifestation patriotique, destinée à prouver que les Suisses de nos jours n'ont perdu ni le

goût, ni l'intelligence de leur histoire nationale, et qu'ils sont encore capables d'éprouver une noble émulation au récit des actions héroïques par lesquelles leurs ancêtres ont créé et consolidé l'indépendance de la Patrie, ne serait pas complète si la Suisse romande n'y était représentée que par ses bannières, ses délégations et ses orateurs.

Verba volant, les paroles s'envolent et s'oublient ; l'histoire prouve que les évènements les plus considérables eux-mêmes sortent de la mémoire populaire, lorsqu'ils ne sont pas continuellement répétés et fixés, en quelque sorte, dans les livres. Sans donc nous faire d'illusions sur la valeur du présent ouvrage, nous avons cru faire une œuvre vraiment patriotique en reproduisant un récit puisé aux sources les plus authen-

tiques et les plus sûres, en y joignant un bref exposé des circonstances qui ont amené la bataille de Morat, préparé la chûte du puissant duc de Bourgogne, et, par le partage des vastes Etats de ce prince, transformé la physionomie en même temps que l'équilibre de l'Europe.

Forcé de circonscrire notre tâche, nous avons cependant estimé que le récit détaillé de la bataille devait rester la partie principale de cette étude ; et nous n'avons rien négligé pour rendre ce récit intéressant et vivant, sans rien lui faire perdre de l'exactitude indispensable. A cet effet nous nous sommes aidé des documents les plus autorisés et les plus précis ; c'est dire que nous avons puisé dans Schilling aussi bien que dans les livres du Milanais Panicharola ; que nous avons recouru à Monnard, le traducteur et

savant annotateur de Jean de Müller, en même temps qu'à Barante et au Bernois E. de Rodt. Nous nous sommes plus spécialement tenu à ce dernier pour ce qui concerne la partie tactique de notre relation. Nous devons ajouter qu'au moment où nous nous disposions à coordonner nos notes et à leur donner leur forme définitive, M. le colonel fédéral de Mandrot nous offrit de renoncer au projet qu'il avait lui-même conçu de publier une relation des mêmes évènements, relation qui devait également être destinée à la fête commémorative qui se célèbrera le 22 juin 1876.

Non content de nous témoigner cette bienveillance extrême, M. de Mandrot consentit encore à nous confier son manuscrit, en nous permettant d'y puiser tous les renseignements qui pourraient nous être utiles.

Nous avouons que nous nous sommes empressé de mettre largement à profit une offre aussi précieuse ; nous avons entre autres emprunté à l'ouvrage de M. Mandrot le récit entier de la bataille de Grandson, à laquelle nous avions, en premier lieu, cru devoir ne consacrer que quelques lignes; nous avons en outre mis à contribution le travail de M. de Mandrot pour rectifier plusieurs points sur lesquels nous avions pu nous tromper, aussi bien que pour compléter bien des détails dont l'importance et l'intérêt nous avaient échappé. Que M. de Mandrot reçoive ici l'hommage de notre reconnaissance et de notre haute estime.

C'est maintenant au public, nous devrions presque dire au peuple suisse, à juger si nous avons bien rempli notre tâche,

et su convenablement utiliser les matériaux qui se trouvaient à notre disposition.

Nous avons cherché à racheter les lacunes qu'on ne manquera certainement pas de relever dans notre œuvre modeste, en augmentant l'attrait de celle-ci par les plans des batailles de Grandson et de Morat, (plans que nous devons également à l'obligeance inépuisable de M. le Colonel de Mandrot), de même que par une reproduction du *portrait authentique de Charles le Téméraiae*, d'après le tableau original de Hæmmeling, qui se trouve au Musée de Dijon, sans parler des autres vignettes dont nous avons l'intention d'orner notre ouvrage, et qui contribueront aussi, nous l'espérons, à l'accueil favorable que le public voudra bien nous ménager.

Quant orgueil chevauche devant.
Honte et dommage suivent de près.
LOUIS XI.

CHAPITRE PREMIER

La Suisse et la Bourgogne au XV[e] siècle.

Au commencement du XV[e] siècle, la Suisse comprenait huit cantons ou Etats souverains, savoir : Uri, Schwyz et Unterwald, fondateurs de l'ancienne Ligue, Lucerne, Zurich, Zug, Glaris et Berne, qui, à des degrés divers, et quelques-uns même, comme Glaris et Zug, sous une espèce de tutelle, formèrent depuis l'an 1352, et pendant plus d'un siècle, ce qu'on appelait alors la Confédération ou Ligue de la Haute Allemagne. Le nom de Suisse, sous lequel notre pays est connu aujourd'hui, et qui lui vient du petit canton de Schwyz dont l'influence dans la Confédération est restée longtemps bien plus consi-

dérable que ne le comportait l'exiguité de son territoire, fut primitivement donné à notre pays en dérision, par ses voisins et ennemis. Les divers Etats qui composaient la ligue des huit Cantons Suisses avaient eux-mêmes conclu des traités d'alliance offensive et défensive avec d'autres Villes libres ou Seigneuries, telles que Fribourg, Bâle, Strasbourg, Bienne, St-Gall (ville et abbé), l'évêque de Sion, Appenzell, les comtes de Neuchâtel, Rothweil en Souabe, etc. Ces traités n'engageaient qu'indirectement les autres membres de la Ligue.

La Ligue des 8 cantons représentait une population d'environ 400.000 âmes ; si nous joignons à son territoire les pays sujets ou les alliés qui lui étaient immédiatement limitrophes, nous pouvons nous la représenter bornée au nord par le Rhin et l'évêché de Bâle ; le Rhin la séparait de l'Autriche antérieure (Brisgau) ; les Etats du Comte de Neuchâtel, allié et combourgeois de la ville de Berne, la séparaient de la Haute-Bourgogne (Franche-Comté) au nord-ouest ; à l'est, la Ligue se trouvait, par les territoires de Berne et de Fribourg, en contact direct avec le pays de Vaud appartenant à la maison de Savoie, amie et alliée de la Bourgogne; au sud, elle était séparée de l'Italie (Piémont et duché de Milan) par le

rempart des Alpes Valaisannes, tandis qu'au sud-est, la chaîne du Tödi l'éloignait du pays des Grisons, et qu'à l'ouest le Rhin et le lac de Constance marquaient ses limites naturelles du côté du Vorarlberg et de l'Allemagne méridionale.

Dans ces conditions, la Suisse représentait un territoire peu étendu mais compact, assez homogène et protégé par de nombreux cours d'eau, de vastes forêts et de hautes montagnes.

Les Etats du duc de Bourgogne comprenaient le duché de Bourgogne proprement dit, la Franche-Comté de Bourgogne, soit Haute-Bourgogne, les comtés d'Artois, de Rethel, et de Nevers, les Flandres, (Belgique actuelle et Pays-Bas sauf la Frise) et le Luxembourg. Ces Etats, vastes et renfermant les villes les plus industrieuses et les plus riches de l'Europe d'alors, se trouvaient coupés en deux parties par le duché de Lorraine, que Charles réussit à enlever pour un certain temps à son souverain légitime René, de l'illustre maison de Vaudemont. En y comprenant cette dernière conquête, on peut évaluer à 6,000,000 le nombre des sujets du duc Charles de Bourgogne.

CHAPITRE II

Situation respective des Ligues Suisses et du duché de Bourgogne.

Vers le milieu du XV^{e} siècle rien ne semblait devoir amener une prochaine collision entre les Ligues Suisses et la Bourgogne ; outre que ces pays étaient assez éloignés l'un de l'autre, la Suisse était pauvre et, sauf Berne et Fribourg, essentiellement agricole ; ses habitants, réputés pour leur courage, n'étaient ni ambitieux ni conquérants de leur nature ; les Etats qui composaient les Ligues étaient d'ailleurs trop portés à se jalouser mutuellement pour permettre l'esprit de suite et de combinaison si nécessaire à l'exécution de plans ambitieux.

Quant à la Bourgogne, on n'eût guère pu

croire que ses maîtres dussent en venir à désirer la conquête d'un pays aussi aride que les montagnes helvétiques, alors que tout les appelait à chercher, dans les plaines du nord et de l'ouest, des débouchés maritimes nécessaires à l'extention du commerce de leurs riches et industrieuses cités, en même temps qu'à s'assurer une influence toujours plus considérable sur les destinées du royaume de France, dont les dépouilles semblaient devoir infailliblement leur revenir.

CHAPITRE III

Premiers germes de mésintelligence.

Un observateur eût déjà, vers l'an 1460, pu prévoir qu'un conflit devait nécessairement et prochainement éclater entre la Bourgogne et les Ligues Suisses, si jamais l'ambition déjà démesurée de la jeune République de Berne en arrivait à se trouver en compétition avec l'ambition non moins démesurée de la cour de Bourgogne, circonstance qui ne pouvait tarder longtemps à se présenter.

La République de Berne, le seul Etat suisse qui ait jamais pratiqué cette politique de conquête qu'on a appelée, à tort ou à raison, « la grande politique, » était, en effet, à peine sortie du vasselage des Zähringen et des ducs de Sa-

voie, qu'elle s'empressait d'attirer à elle, d'annexer les villes et balliages voisins ; elle était, pour lors, occupée à raffermir sa tutelle sur l'ancienne ville libre de Fribourg, que des liens d'amitié rattachaient encore à la Savoie. Non contente d'avoir presque effectué sans trop de peine l'absorption de Fribourg, Berne jetait déjà des regards d'ardente convoitise sur tout le beau pays de Vaud, également sujet de la maison de Savoie. L'ambition de Berne, toujours en éveil, l'amenait à guetter toutes les circonstances propres à favoriser ses plans d'agrandissement. Le comte de Romont, de la maison de Savoie, dont les possessions étaient limitrophes de Fribourg et de Berne, avait eu la maladresse de fournir lui-même un prétexte de conflit, en laissant maltraiter des marchands bernois et fribourgeois. Un second prétexte devait naître du dévouement sinon impolitique, du moins assez inconsidéré que la maison de Savoie, notamment ce même comte de Romont, ne manquait aucune occasion de témoigner à la cour de Bourgogne, particulièrement depuis l'avénement du duc Charles.

Quant aux princes de Bourgogne, leur ambition n'allait à rien moins qu'à créer au centre de l'Europe un second royaume de Bourgogne, s'é-

tendant des bouches du Rhône à celles de l'Escaut et du Rhin. Cette ambition avait, à l'époque dont nous parlons, pour champion la personnalité la plus marquante qu'ait fournie la branche remuante autant que brave des Valois de Bourgogne; cette personnalité, le duc Charles, que ses contemporains ont surnommé le Hardi, mais auquel l'histoire a accolé l'épithète de *Téméraire* qui lui restera, avait donné un corps à ce rêve dynastique, mais dans son sens le plus impatient, le plus audacieux et le moins scrupuleux.

Fils unique de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, dernier descendant mâle de ce Philippe le Brave, en faveur duquel le roi de France Jean II, son père, constitua la Bourgogne en grand fief indépendant, Charles le Téméraire était doué de qualités réelles et éminentes et semblait devoir fournir une carrière glorieuse. Malheureusement ces qualités semblent avoir avorté à mesure que Charles avança en âge, sous l'influence d'un orgueil qui ne souffrait ni opposition, ni même un conseil bienveillant, et que secondait encore une ambition qui, pendant longtemps, ne connut point d'obstacles et brisa toutes les résistances; les lectures favorites de Charles-le-Téméraire, l'histoire des batailles et

conquêtes d'Alexandre-le-Grand et de César, n'étaient certes pas faites pour modérer la fougue de son tempéramment.

Un royaume, et un grand royaume, telle était l'idée fixe du « beau duc », comme le peuple l'appelait alors; et Charles voulait se tailler ce royaume lui-même et en prendre l'étoffe n'importe où. Pour n'être pas moins intense, l'ambition de la République de Berne avait sur celle de Charles l'avantage de pouvoir user de patience et d'atermoiements, car elle savait pouvoir survivre, non seulement à une vie humaine, mais à plusieurs générations; néanmoins, dans le conflit dont nous allons retracer les phases principales, il serait difficile de soutenir que la politique bernoise n'ait laissé prise à aucun reproche d'imprudente impatience. Un comparse inattendu vint d'ailleurs se mêler à l'intrigue et s'évertuer à la compliquer. Bien que caché dans les coulisses, ce comparse joue bientôt le premier rôle, hâte le dénouement, en fixe les limites contre le gré même des acteurs, et finit par imprimer aux événements la cadence accélérée de ses désirs et de ses convoitises passionnées. Ce comparse était le sage, le prudent roi Louis XI; ses moyens sont de belles paroles qui se frayent un facile accès grâce aux largesses qui les accompagnent toujours à propos, et

qui viennent clore la bouche aux détracteurs, en même temps qu'elles enflamment le zèle et de ceux ont reçu leur part et de ceux qui l'attendent encore. Quant au but de Louis XI, il peut se résumer à ceci : destruction de la puissante couronne bourguignonne au profit exclusif de la couronne de France.

CHAPITRE IV

Premières hostilités.

Charles-le-Téméraire, qui semblait prendre plaisir à se créer des embarras et à se susciter des ennemis, et dont les plans de conquête n'étaient depuis longtemps un mystère pour personne, venait de soulever un conflit avec l'Empire, en portant la guerre sur le territoire de l'archevêque de Cologne. L'empereur Frédéric avait fini par se mettre à la tête d'une armée pour secourir son vassal et forcer Charles à lever le siége de Neuss qu'il serrait de très près. L'Empereur avait joint à ses démonstrations pratiques, la plus haute démonstration juridique que connût le moyen-âge; le ban impérial avait été solennellement prononcé contre le duc de Bour-

gogne; mais cette mesure n'avait, à vrai dire, plus guère de valeur que pour ceux qui voulaient bien lui en attribuer encore.

Ensuite de cette décision, tous les vassaux du Saint Empire étaient sommés de courir sus au duc de Bourgogne, comme à un ennemi de l'ordre et de la paix européenne, et de lui faire le plus de mal possible.

Les Suisses, à l'instigation de Berne, qui se trouvait à son tour poussée par Louis XI, se souvinrent alors qu'ils étaient quelque peu vassaux du Saint Empire Romain.

Charles avait d'ailleurs eu la maladresse de leur fournir de bonnes raisons de s'en souvenir. Il prétendait en effet garder par devers lui les possessions de l'archiduc Sigismond d'Autriche en Alsace, possessions que ce dernier lui avait hypothéquées dans un moment de détresse financière, mais dont, à l'instigation de ses anciens sujets, il réclamait en vain le retour, en s'offrant de rembourser intégralement le montant de l'hypothèque. Les villes de l'Alsace s'étaient cotisées pour fournir ce montant au pauvre duc Sigismond, tant elles redoutaient de rester sous la domination bourguignonne. Charles faisait la sourde oreille à ces réclamations; il poussa même l'imprudence jusqu'au défi, en choisissant pour gouverner ceux

qu'il considérait déjà comme ses nouveaux sujets, un Alsacien de petite extraction, Pierre de Hagenbach; celui-ci par dévouement pour son maître autant que pour se venger des mépris de ses administrés et de leurs voisins, ne manquait aucune occasion de surcharger d'impôts les habitants de l'Alsace, en même temps qu'il se complaisait en toute circonstance à témoigner de son mépris et de sa malveillance pour les Suisses et leurs alliés des villes libres de Colmar, Strasbourg, Kaisersberg et Bâle, qui, avec Berne, entretenaient un commerce très suivi avec l'Alsace autrichienne.

Bientôt, lassée de la tyrannie de Hagenbach et soupirant après le retour de son ancien maître, toute la population de l'Alsace se révolta; Hagenbach fut fait prisonnier à Brissach, presque au milieu de ses soldats, et mis en jugement pendant que des émissaires allaient prévenir Sigismond et les villes des haute et basse ligues de ces événements, et les supplier de hâter l'envoi de troupes pour profiter de l'absence du duc de Bourgogne, encore retenu dans les Flandres avec ses principales forces.

Un cri de joie et de délivrance retentit le long du Rhin jusqu'aux montagnes helvétiennes, à la nouvelle de cet heureux coup de main. La mort

de Hagenbach, décapité après un simulacre de jugement auquel les Ligues suisses se firent représenter par Petermann de Wabern (Berne) et Hans Hassfurter (Lucerne), fut également saluée comme un bienfait. Ce gouverneur avait soulevé tant de haines, que neuf villes d'Alsace, de la Suisse et de la Ligue inférieure avaient brigué l'honneur de fournir le bourreau qui devait lui trancher la tête.

Charles ne pouvait laisser impunie la mort de son fidèle serviteur; c'est ce que chacun des conjurés comprit. On se mit donc bientôt d'accord sur les bases d'un traité offensif et défensif, auquel participèrent les villes de la Ligue inférieure, l'archiduc Sigismond et les cantons de la haute Ligue, soit Ligue suisse, sauf Unterwalden, Zoug et Glaris. Dans ce traité entra plus tard secrètement le roi Louis XI, après que ce roi fut parvenu à conclure avec la république de Berne un traité particulier d'alliance offensive et défensive, dont le vague prêtait à toutes les interprétations et devait, grâce aux manœuvres de ses partisans, et entr'autres de la famille Diessbach, aboutir à la guerre contre le duc de Bourgogne, dont le nom n'était pourtant pas même prononcé dans ces diveses tractations.

Le comte de Romont se trouvait en Alsace

comme lieutenant du duc, et commandait quelques troupes disséminées dans les places fortes ; il se hâta de rassembler toutes les forces dont il put disposer et de prendre ses mesures pour contraindre la révolte et chasser les troupes de Sigismond et des Suisses ; Charles ne devait d'ailleurs pas tarder à le rejoindre avec des forces plus considérables. Les alliés, de leur côté, s'étaient hâtés d'entrer en campagne sous le commandement de Herter, de Strasbourg ; ils mirent bientôt le siége devant Héricourt ; le comte de Romont ayant voulu dégager cette place, fut attaqué et battu complétement le 13 novembre 1475 ; Herter, poursuivant ses succès, envahit la Haute-Bourgogne, tandis que Berne envoyait des troupes ravager les Etats du comte de Romont et le pays de Vaud, et occupait Grandson, Estavayer, Payerne, Orbe et Morat.

Les hauts Valaisans et l'évêque de Sion, bientôt informés par Berne de ce qui se passait en Alsace, recommencèrent les hostilités contre la maison de Savoie, leur antique ennemie, et entreprirent la conquête du Bas-Valais.

Lorsque Charles apprit ces événements, il se hâta de rentrer en Bourgogne et de réunir une armée de vingt mille hommes. Le 7 février 1476, après avoir achevé la conquête de la Lorraine, cette armée entrait dans le pays de Vaud.

CHAPITRE V

Bataille de Grandson.

I

Le 19 février 1476 le duc ayant établi son camp autour de Grandson, fit donner le premier assaut au château de cette ville dans lequel la garnison Suisse s'était enfermée. Trompée par de fausses nouvelles, et voyant les provisions de bouche et les munitions diminuer, les chefs consentent à se rendre. Ils furent, de même que leurs soldats, tous pendus ou noyés, cruelle revanche des atrocités que les Suisses avaient commises l'année précédente à Estavayer, Orbe, les Clées et Jougne.

La garnison du château se rendit le 28 février

L'armée du duc commençait à manquer de vivres; de plus, il était nécessaire de se rendre maître de Neuchâtel afin de dégager le passage important des Verrières, que les Suisses tenaient fortement occupé. Il fallait donc marcher en avant, et pour cela deux chemins se présentaient. Le premier par Onnens, Corcelles, Concise, le bois de Seyte et Vaumarcus. Le second en suivant, dès Onnens, l'ancienne voie romaine dite *Via d'Etra* qui passe au-dessus de Concise, par Vernéaz, Fresens, Montalchiez, etc. Ces routes aboutissent toutes deux au plateau de Bevaix, mais comme la première se trouve, jusqu'au village de ce nom, constamment resserrée entre le bois et le lac, et suit des escarpements trop rapides pour y permettre l'emploi de la cavalerie, il était préférable de s'assurer du défilé de Vaumarcus, afin d'empêcher les Suisses de passer par là, et de porter le reste de l'armée par la Via d'Etra sur un terrain plus favorable quoique toujours bien difficile.

Le duc, mal servi par ses espions, croyait que les Suisses n'étaient pas encore arrivés à Neuchâtel, il croyait dans tous les cas pouvoir arriver avant eux sur les bord de l'Areuse ; il se trompait sur ces deux points !

Le 29 février dans l'après-midi, le duc se rend de sa personne à Vaumarcus. Jean, Bâtard de

Neuchâtel, Seigneur du dit lieu, se rend à la première sommation, et prend même du service dans l'armée bourguignone. La garnison, composée de 70 hommes du pays, se retire à Boudry, d'où l'on fait savoir à Neuchâtel ce qui vient de se passer.

Le duc fait occuper Vaumarcus par 500 archers de sa garde sous les ordres de Georges de Rosimboz, lequel occupe non seulement le château mais encore le défilé du Pont-Porret, situé au dessus de Vaumarcus presque en face de Frésens, à 1200 pas environ à l'est de Vernéaz. Le défilé se trouve sur la Via d'Etra, là où le chemin contourne le commencement du ravin très escarpé, dit alors la Combe de Ruaux, et maintenant du Pont-Porret.

Le même jour les chefs Suisses tiennent un conseil à Neuchâtel ; on y décide de marcher sur Grandson, d'attirer si possible le duc hors de son camp retranché situé derrière l'Arnon, tout en se tenant sur les hauteurs, afin de neutraliser autant que possible la supériorité du duc en cavalerie, comme en artillerie. Mais pendant la nuit, arrive la nouvelle de la reddition de Vaumarcus; les Suisses quittent alors Neuchâtel, et vont se loger dans les villages entre cette ville et Boudry. Boudry, même Pontareuse et Bevaix étaient déjà

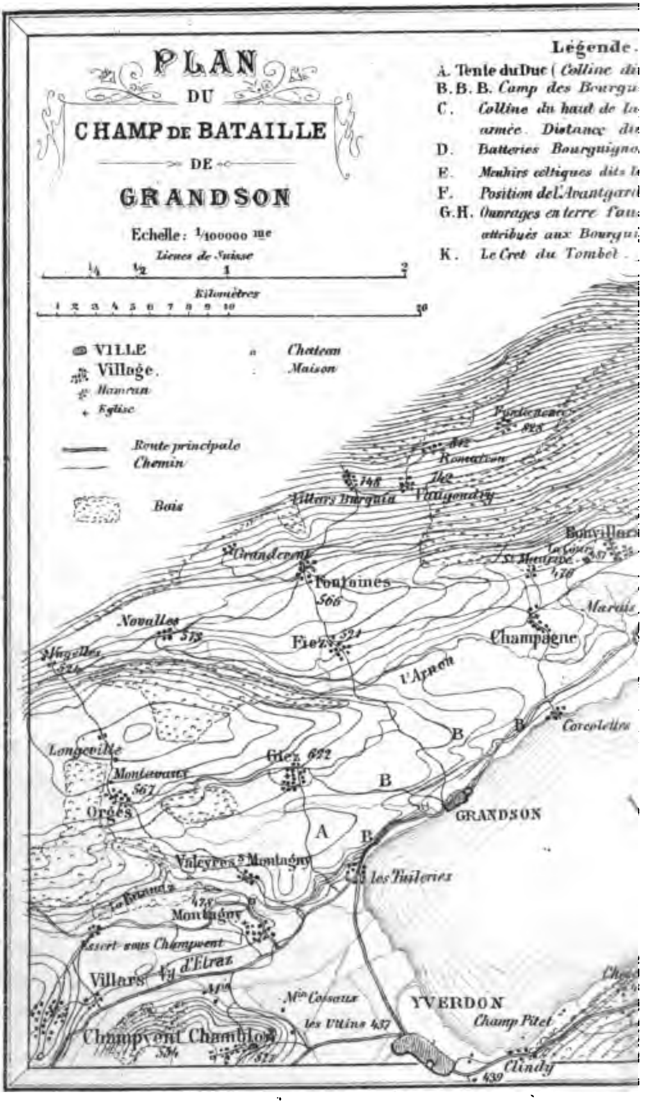
PLAN
DU
CHAMP DE BATAILLE
DE
GRANDSON
Echelle: 1/100000 me
Lieues de Suisse
Kilomètres
VILLE
Village.
Hameau
Eglise
Chateau
Maison
Route principale
Chemin
Bois
Légende.
A. Tente du Duc (Colline
B. B. B. Camp des Bourgu
C. Colline du haut de la
armée. Distance
D. Batteries Bourguigno
E. Menhirs celtiques dits
F. Position de l'Avantgard
G.H. Ouvrages en terre
attribués aux Bourgu
K. Le Cret du Tombet.
Villars Burquin
Vaugondry
Grandevent
Fontaines
566
Novalles
Fiez
Champagne
L'Arnon
Longeville
Montavaux
567
Giez 622
Orges
GRANDSON
Valeyres s Montagny
les Tuileries
Montagny
Villars
d'Etraz
YVERDON
Champ Pitet
Clindy
439
les Uttins 437
Champvent
Chamblon
Corcelettes
Bonvillars
St Maurice
470
Marais
B
A

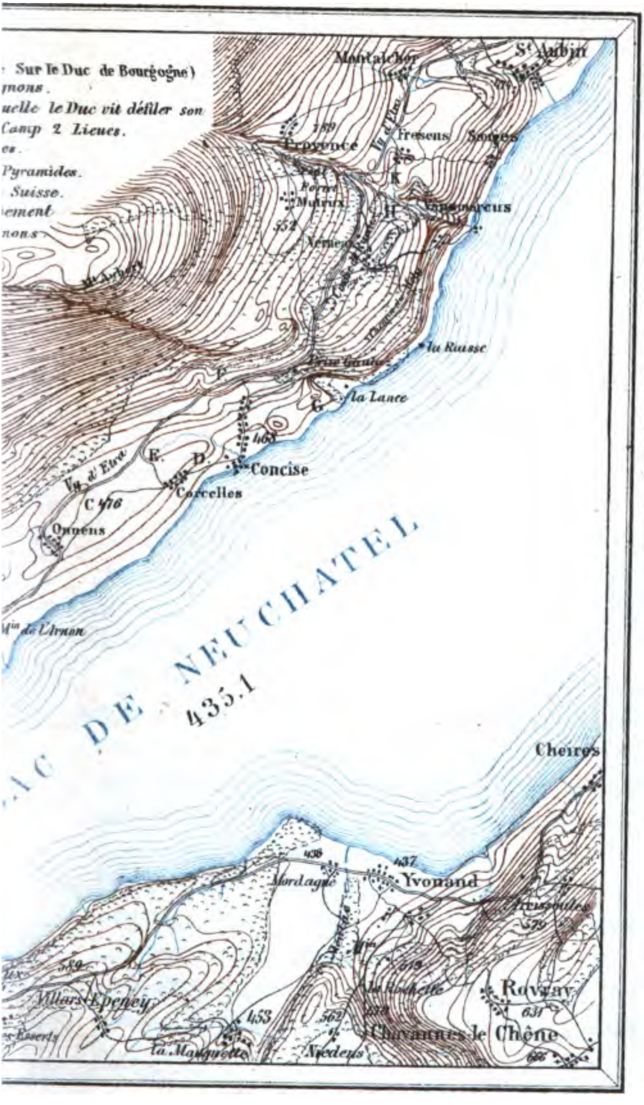

Sur le Duc de Bourgogne)
uelle le Duc vit défiler son
Camp 2 Lieues.
Pyramides.
Suisse.
Montalchez
St Aubin
Provence
Fresens
Sauges
Mutrux
Vaumarcus
Mt Aubert
la Raisse
la Lance
Concise
Corcelles
Onnens
C 476
463
552
LAC DE NEUCHATEL
435.1
Cheires
Yvonand
437
436
Mordagne
589
Villars Epeney
453
562
631
579
Rovray
Chavannes le Chêne
Niedens

occupés par les hommes de Cerlier, de la Neuveville et par tous les hommes encore disponibles du comté de Neuchâtel et de la Seigneurie de Valangin. Pendant cette même journée du 1er mars, un nouveau conseil tenu par les chefs Suisses, résolut de faire une fausse attaque sur Vaumarcus; on espérait que le duc sortirait de son camp pour soutenir ce poste. S'il donnait dans ce piége, on devait le tourner par la *Via d'Etra*

II

Le duc, après son expédition de Vaumarcus, était retourné à son camp, mais s'étant décidé à marcher le lendemain en avant, il prit ses dispositions en conséquence.

Le samedi 2 mars, jour des Brandons, les Suisses arrivent dans la plaine de Bevaix, au lever du soleil. 1181 hommes de Schwitz et de Thun, commandés par Rodolphe Reding, sont envoyés par la Via d'Etra, qui s'élève au-dessus de Gorgier, côtoie le bois du Devens, et se dirige par Frésens sur le Pont-Porret. Le reste de l'armée suisse marche en deux colonnes. L'une comprenant les contingents de Lucerne, Zurich, Baden, des balliages libres, de la Thurgovie, d'Uri, d'Untervald, de Glaris, du Siebenthal, de Morat, envi-

ron 12,000 hommes sous les ordres de l'avoyer Hassfurter de Lucerne, et du bourguemaître Göldlin de Zurich, suit la route le long du lac. La seconde colonne composée des contingents de Berne et de Fribourg, de la bannière de Neuchâtel, de celle du Landeron et des hommes de Valangin, suit le plateau au-dessus de Gorgier, de St-Aubin et de Sauges; or elle est faite d'environ 8000 hommes et commandée par Nicolas de Scharnachthal, avoyer de Berne.

Pendant ce temps, le duc Charles fait prendre les armes à ses troupes, et ne croyant point rencontrer les Suisses ce jour-là, il les dispose en ordre de marche. En tête les archers, puis de la cavalerie (compagnies d'ordonnance), l'artillerie, les gens de pied, enfin, pour clore la marche, des compagnies d'ordonnance (cavalerie) italiennes pour la plupart. Il fait dresser un pavillon sur la colline au nord-ouest d'Onnens. La Via d'Etra passant au pied de la dite colline, il pouvait de ce point élevé compter homme par homme son armée qui défilait à ses pieds. De là, les divers corps de cette armée commençaient à gravir les flancs du mont Aubert, en suivant toujours la Via d'Etra. L'avant-garde bourguignonne arrive à Vernéaz, et vers le même temps l'avant-garde suisse débouche vers Frésens et s'arrête

sur le Crêt du Tombet, en vue du Pont-Porret. Mais se croyant trop faible pour attaquer l'avant-garde bourguignonne, elle demande du secours au corps de Scharnachthal, qui était arrivé le premier devant Vaumarcus. L'avant-garde suisse, réunie à cette colonne, formait un corps de plus de neuf mille hommes. Les Suisses passent alors le défilé, attaquent les Bourguignons dans les champs de Vernéaz, les rejettent dans le bois de Seyte ou de la Lance et les poursuivent sans désemparer, passant à côté de la Prise-Gaulaz et suivant toujours la Via d'Etra, jusqu'au-dessus d'un champ où l'on voit encore se dresser quatre menhirs druidiques à huit cents pas nord-est du village de Corcelles.

Le brouillard avait jusqu'alors couvert la plaine; il se lève, et les Suisses aperçoivent toute l'armée bourguignonne en marche contre eux.

Ils s'arrêtent et se forment eux-mêmes en bataille; ils présentent une sorte de carré long dont les cinq premiers rangs sont formés par des piquiers; derrière eux, le rang des hallebardiers et les porteurs d'épées à deux mains; au milieu du carré étaient réunies les bannières; les arquebusiers, et les arbalétriers se placent dans les intervalles des files, les couleuvrines devant le front.

III

Lorsque le duc vit revenir son avant-garde qui avait été repoussée à Vernéaz, il porta son artillerie à sa droite, sur une colline du plateau de Corcelles, de sorte qu'elle pouvait battre le point où la Via d'Etra débouche hors des bois. Il dispose son infanterie en masses profondes derrière l'artillerie, mais toujours sur le plateau; la gauche fut formée par la gendarmerie (cavaliers armés de toutes pièces) six mille chevaux, commandés par Louis de Châlons, sire de Château-Guyon, seigneur de Grandson et d'Orbe, qui avait l'ordre de remonter les pentes du mont Aubert jusqu'à la lisière des bois, et de faire alors une double conversion à droite pour tomber sur le flanc droit des Suisses. Ces derniers ne pouvaient apercevoir ce mouvement, parce qu'un pli de terrain, qui monte de la vallée jusqu'à la forêt et qu'on aperçoit distinctement de la colline où se tenait le duc, cachait entièrement la manœuvre de Château-Guyon.

Suivant leur antique usage, les Suisses se jettent à genoux sur le champ de bataille pour implorer le secours de Dieu pendant le combat. Une tradition plus ou moins authentique rapporte

que le duc se figura qu'ils demandaient grâce, et ordonna à son artillerie d'ouvrir le feu sur ces vilains!

Ce qu'il y a de certain, c'est que, pointée trop haut, elle ne fit aucun mal aux Suisses. Charles, alors, saisissant le grand étendard de Bourgogne, conduit lui-même l'infanterie à l'attaque de la position des Suisses, qui étaient assaillis en même temps par Louis de Château-Guyon. Ce dernier avait refoulé un détachement suisse qui avait essayé de le prendre en flanc, et se précipita des hauteurs qu'il avait gravies sur la phalange des Suisses. Mais malgré la presque simultanéité de ces deux attaques, la fermeté des Suisses, aidée il est vrai d'une excellente position, semblable à un bastion naturel, n'en fut point ébranlée.

La manière de combattre des Confédérés était caractéristique. Les couleuvrines ouvraient le feu en faisant de grandes trouées dans les masses ennemies: elles étaient soutenues par les arquebusiers et les arbalétriers; les uns et les autres se retiraient lorsque l'ennemi les pressait, par les intervalles des files dans le carré long que formait la phalange. L'ennemi déjà ébranlé était reçu à grands coups de piques que lançaient le quatrième et le cinquième rangs Le premier avait un genou

en terre, le second se penchait en avant, le troisième un peu moins, de sorte que le front de bataille présentait la figure d'un hérisson. Cependant l'avant-garde suisse était trop peu nombreuse pour ne pas céder tôt ou tard à la masse de ses adversaires, si l'arrivée du gros de l'armée ne l'eût tirée d'affaire.

Le corps principal s'est arrêté à Vaumarcus, ne croyant pas avoir autre chose à faire que d'emporter cette place; mais il reçoit l'avis de la position critique où se trouve l'avant-garde, et laissant un détachement pour observer Vaumarcus, il précipite sa marche en suivant le chemin de Vaumarcus à Concise, dit le chemin du Môty: ce corps est fort de 12,000 hommes pour le moins. En sortant du bois de Seyte, on fait sonner les trompes connues sous le nom de taureau d'Uri et de vache d'Unterwald. Ces sons répétés et rendus plus terribles par les échos des bois, annoncent à l'avant-garde qu'elle est secourue, mais glacent d'effroi les Bourguignons. « Qui sont ces gens-là? » demande le duc à Brandolf de Stein, qu'il avait auprès de lui. — « Ce sont, lui répond l'ancien commandant de Grandson, les Suisses des montagnes, qui ont battu les Autrichiens! » — « Que sera-ce de nous, s'écrie alors le duc, si ce petit nombre nous a déjà fatigués? » Il était alors vers midi.

Resserré dans un espace qui ne lui permettait pas de profiter de sa supériorité en artillerie comme en cavalerie, menacé dans son flanc droit par les Suisses qui s'approchent de Concise, le duc ordonne un mouvement en arrière, soit qu'il voulût se former de nouveau en avant d'Onnens, soit qu'il eût l'idée beaucoup plus sage de se retirer derrière l'Arnon dans son camp retranché. Mais les troupes placées en seconde ligne et qui n'avaient point encore combattu, s'épouvantent de ce mouvement qu'elles prennent pour une fuite ; elles se rejettent en arrière, le cri de sauve-qui-peut, poussé probablement par quelques traîtres, se fait entendre, et la déroute commence. Pendant que se passaient ces événements, le gros de l'armée confédérée traverse le village de Concise, emporte la batterie placée près de Corcelles et pousse vivement en avant. Le désordre s'augmente dans les rangs des Bourguignons, qui sont rejetés en partie sur l'Arnon, en partie dans la plaine marécageuse sous Champaigne et Bonvillars. L'Arnon, dans cette saison, roule de deux et demi à trois pieds d'eau, et ses bords sont très escarpés ; il est difficile de les franchir à pied, impossible de le faire à cheval. La confusion dut être grande à l'abord du pont sur cette rivière. C'est là que périt Louis de Château-Guyon en faisant

avec les gendarmes un dernier essai de résistance ; le terrain mou et fangeux entravait complétement les mouvements des hommes et des chevaux couverts de fer, et bon nombre des premiers embourbés dans les marais furent tués presque sans pouvoir se défendre.

IV

Lors du commencement de la déroute, le duc avait, afin de l'arrêter, passé l'Arnon de sa personne, mais rien ne put retenir cette troupe affolée ; même la vue de son chef, l'épée au poing, s'efforçant de faire tête au désastre, ne put rien sur les fuyards. Ils entraînèrent de force le duc et traversèrent le camp sans s'arrêter. Le duc s'enfuit par les Tuilières de Grandson, Montagny, Ballaigues et Jougne. Une autre partie de l'armée suivit le pied du Jura par Vugelles, la Motte, Vuittebœuf et Baumes; elle rejoignit à Jougne par le col de la Jougnenaz.

De Jougne, le duc atteignit Noseroy; il s'y établit pour réunir les débris de son armée. Il n'avait perdu qu'un millier d'hommes environ. Les Suisses n'avaient point de cavalerie, la leur n'arriva que le lendemain à Grandson. Quant à l'infanterie, elle était fatiguée par la marche du

matin et par le combat; puis, il faut le dire, le butin magnifique qui les éblouissait lorsqu'ils atteignirent le camp des Bourguignons, leur fit complétement oublier les anciennes ordonnances des premières Ligues, lesquelles défendaient de commencer le pillage avant la permission des chefs.

Il est difficile d'établir d'une manière exacte l'assiette du camp des Bourguignons; cependant un monticule (tumulus) qui se trouve sur le plateau qui domine les tuilières de Grandson et qui porte le nom de « Sur-le-duc-de-Bourgogne, » désigne, d'après la tradition, l'emplacement de la tente du duc. Autour du pied de la butte se trouvent sept petits blocs erratiques. C'est là, nous dit la même tradition, que s'assirent les juges qui condamnèrent à mort la garnison de Grandson; c'est pourquoi on les nomme *Pierres du Mauconseil* (mauvais conseil).

Quant aux pyramides près de Corcelles, elles ne furent point érigées par les Suisses victorieux, qui ne s'arrêtèrent pas sur ce point, mais bien à Grandson même. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on leur attribua cette destination. Les Suisses, du reste, n'élevaient pas de semblables monuments sur les champs de bataille où ils avaient

remporté des victoires, ils y bâtissaient des chapelles.

Une autre tradition attribue aux Bourguignons la construction d'une redoute placée sur un mamelon qui s'élève sur la rive droite du torrent de la *Diaz*, à trois cents pas sud-ouest de l'ancienne Chartreuse de la Lance. Ce fortin en terre est déjà mentionné dans un acte de 1330; il ne peut donc être question de l'attribuer aux Bourguignons. Il en est de même pour la redoute dite des Bourguignons. placée en dessous du Pont-Porret dans le bois dit *du Baron*. Ce petit fort, de construction très régulière, semblable à une redoute moderne et dont le parapet est tourné contre le camp bourguignon, ne pouvait défendre le défilé du Pont-Porret, puisqu'il est situé bien à trente mètres en dessous de la Via d'Etra, et qu'il est entièrement commandé par le Crêt du Tombet. Du reste, Georges de Rosimboz, qui commandait à Vaumarcus, n'eut ni les bras ni le temps nécessaires pour élever cet ouvrage, que nous tenons pour un petit camp romain.

V

Jusqu'à présent l'opinion générale et même nos premiers historiens avaient placé le champ de

bataille de Grandson entre Concise et le pied de la montagne. Si ces auteurs avaient été sur les lieux, ils auraient reconnu, à première vue, que l'espace ne suffisait pas pour y faire mouvoir les masses dont ils indiquent eux-mêmes les chiffres. Quelques plans de la bataille la transportent même dans la plaine de la Lance qui est encore plus petite, et dans laquelle l'armée bourguignonne ne pouvait arriver que par un défilé.

Le duc Charles n'était pas assez malhabile pour prendre une position qui avait pour ligne de retraite un village allongé.

Au reste, l'ambassadeur milanais Panicharola, qui ne quitta pas le duc de toute la journée, dit positivement dans son rapport à son maître Galéas Visconti, duc de Milan: que le duc de Bourgogne avait fait dresser un pavillon sur une colline à deux lieues de son camp; que de cette colline il voyait passer son armée qui s'engageait dans le bois situé au-dessus. C'est donc bien de la colline près d'Onnens qu'il s'agit et non d'une colline près de Concise, ainsi que l'ont cru les auteurs précités. De la première le duc voyait les troupes passer à ses pieds, puis suivre la Via d'Etra qui s'élève graduellement et entre dans le bois vers la Prise Gaulaz, c'est-à-dire pendant l'espace d'une demi-lieue. De la seconde, il n'aurait vu dé-

filer ses troupes que pendant 10 minutes au plus la route s'élevant rapidement au-dessus de la colline qu'aurait occupée son pavillon.

Nous avons vu que Panicharola plaçait la colline en question à deux lieues du camp : cette distance est parfaitement exacte en lieues de France, si on la mesure depuis l'emplacement attribué à la tente du Duc. Mais ce qui réduit, ce nous semble, à néant l'opinion qui fait livrer la bataille de Grandson dans la plaine de Concise, c'est le récit précédent qui, se tenant exactement collé aux sources, montre, selon nous d'une manière évidente, que la bataille a commencé à Vernéaz, s'est prolongée vers Corcelles, et a fini au moulin de l'Arnon, qui s'appelle la Poissine.

On a donné des chiffres bien différents touchant la force de l'armée bourguignonne; cependant on peut admettre qu'elle était de 50,000 hommes environ. Quant à l'armée suisse, on ne peut la taxer plus haut que 20,000 à 22,000 hommes.

CHAPITRE VI

Morat.

Après la bataille de Grandson et la fuite précipitée de l'armée du duc Charles, les Suisses s'avancèrent jusqu'au Jura, occupèrent de nouveau les villes et châteaux que l'invasion bourguignonne les avait forçés d'abandonner, levèrent de fortes contributions de guerre sur les habitants, et laissèrent des garnisons dans les principales places fortes, notamment dans Morat, qui va désormais jouer le rôle principal dans notre narration.

Cette petite ville, dont le nom se trouve déjà mentionné dans les documents du 6me siècle (*Curtis Muratum*) avait été une station militaire romaine assez importante, grâce à sa situation; elle

se trouvait sur la grande voie romaine qui, venant d'Italie, traversait le Grand St-Bernard (mont Pœninus), passait par Martigny (Octodurum) et se dirigeant sur Lausanne, Yverdon, Avenches, alors chef-lieu de l'Helvétie occidentale, longeait la rive droite du lac de Morat et après avoir traversé le Grand-Marais, conduisait par Kerzers, Bienne et Soleure, sur la rive gauche de l'Aar, jusqu'à Windisch, où elle rejoignait la grande voie militaire et commerciale de Cologne. Cependant, aucune particularité de l'histoire de Morat pendant la domination romaine n'est parvenue jusqu'à nous. Elle partage, à cet égard, le sort des autres villes de l'ancienne Helvétie, dont les restes témoignent encore de leur splendeur passée, sans qu'aucun document nous permette de retrouver les événements particuliers qui ont pu les intéresser, pendant cette longue période de plusieurs siècles. Sous le joug romain et avec le système de centralisation dont l'organisation de l'empire des Césars est resté le type le plus accompli, l'empire seul pouvait avoir une histoire, et cette histoire elle-même se résumait dans celle de la Ville éternelle, où convergeaient tous les fils de cette vaste machine, ou plutôt dans l'histoire des Césars, qui tenaient en mains tous ces fils.

Située sur une éminence, entourée de terrains anciennement coupés de nombreux marais, avantageusement placée sur la rive d'un petit lac qui porte son nom, Morat occupait une position facile à défendre et offrait, au moyen-âge, un refuge assuré contre les incursions ennemies. Les chroniques nous apprennent que cette place résista longtemps aux attaques réitérées de l'armée de l'empereur Conrad, en 1034.

Morat avait fait partie de l'ancien royaume de Bourgogne ; elle passa plus tard sous la domination des Zähringen, puis sous celle des ducs de Savoie, par lesquels elle échut à la branche collatérale du comte de Romont, après la mort duquel elle rentra sous la suzeraineté des barons de Vaud, qui la possédèrent jusqu'au XVI^{e} siècle. A l'époque à laquelle se rattache notre récit, Morat pouvait encore passer pour une place forte ; son vieux château avait été reconstruit au XIII^{e} siècle par Pierre de Savoie, qui l'avait considérablement agrandi ; les successeurs de Pierre l'étendirent encore et le fortifièrent ; la ville elle-même était en outre entourée d'une enceinte de hautes et fortes murailles devant laquelle se trouvait une seconde enceinte moins élevée, flanquée de nombreuses tours ; à ces ouvrages vinrent plus tard s'ajouter des ravelines, de profonds fossés sub-

mergés en partie ; dans ces conditions, Morat pouvait arrêter longtemps une armée dépourvue d'artillerie ; cependant l'artillerie qu'on connaissait au XVe siècle et les autres engins de siége en usage alors, parvenaient déjà à forcer des forteresses au moins aussi bien munies que Morat. Cette dernière place présentait d'ailleurs l'inconvénient d'être très resserrée et par conséquent très exposée dans toutes ses parties à l'effet des projectiles ennemis, ce qui multipliait les difficultés de la défense et les fatigues d'une garnison nécessairement peu nombreuse et tenue sur un continuel qui-vive.

En outre, si Morat était relativement forte par ses murailles, elle présentait un danger au point de vue de sa population qui se divisait en deux partis, le parti romand soit savoisien, et le parti suisse. Cette division était la conséquence même de la diversité d'origine de la population moratoise, qui se recrutait à peu près également de ressortissants vaudois ou bourguignons et de ressortissants allemands, c'est-à-dire bernois ou fribourgeois.

Cette situation était, comme on peut le comprendre, un danger pour les défenseurs de Morat, quels qu'ils fussent.

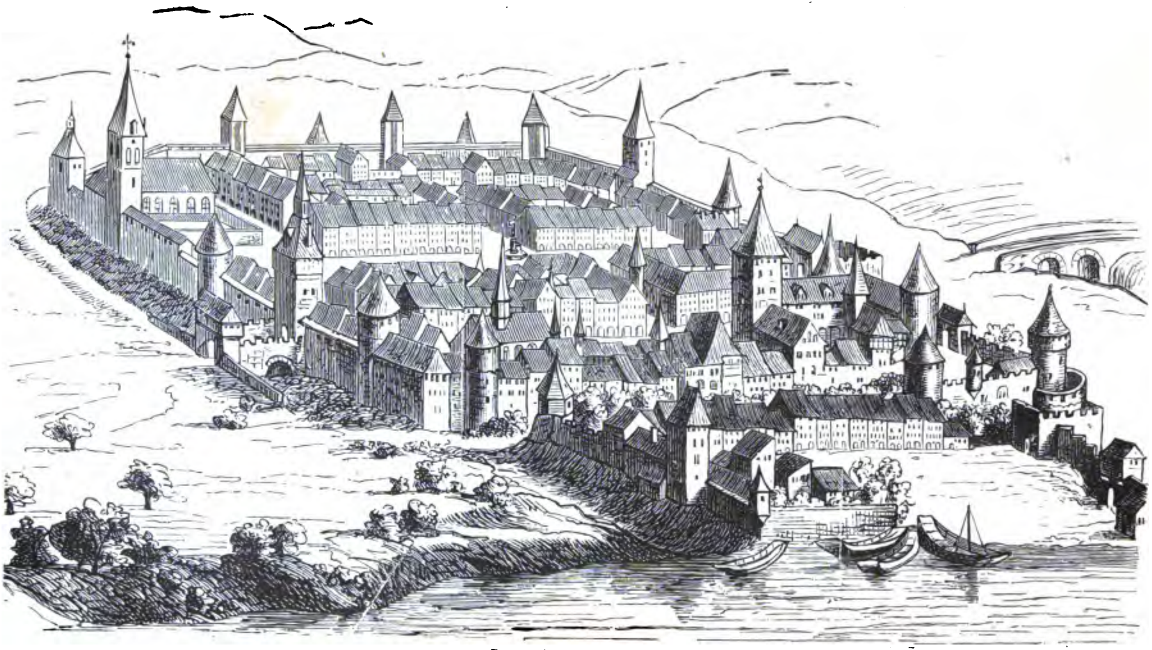

Le vieux Morat.

CHAPITRE VII

Charles-le-Téméraire prépare sa revanche.

Désireux d'effacer au plus tôt le souvenir de la défaite de Grandson, par un coup d'éclat qui mît à sa merci les Suisses et qui contînt par la terreur ses autres ennemis, tout en lui ramenant les amis hésitants, le duc Charles se hâta de donner tous les ordres nécessaires pour la prompte réunion d'une armée plus forte que la première. Ses agents, répandus en Angleterre, en Italie, dans les Flandres, avaient ordre de raccoler à prix d'or le plus grand nombre possible de *conductiers* (condottieri) et de guerriers de toutes armes, lanciers, piqueniers, archers, cranequiniers et arquebusiers.

Dans le but de hâter les préparatifs de sa pro-

chaine entrée en campagne, en même temps que pour surveiller ses enrôlements en Italie, qui étaient les plus importants, et s'assurer le concours effectif de la duchesse de Savoie, Yolande, sœur de Louis XI mais toute dévouée à la Bourgne, lui-même n'eut pas de repos avant d'avoir mis ordre aux affaires les plus pressées de ses Etats, pour venir rejoindre la duchesse à Lausanne. Il arriva dans cette ville vers la fin de mars 1476, dans les meilleures dispositions de corps et d'esprit et plein de bonne espérance. Charles venait de faire la paix avec l'empereur Frédéric II. L'une des clauses secrètes de cette paix était la promesse de mariage de la jeune Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche, le fils de l'empereur. Cette clause avait suffi pour que Frédéric II passât sur toutes les considérations, et bien qu'il comprît parfaitement que si, dans la lutte qui se préparait, les Suisses étaient vaincus, Charles ne tarderait pas de chercher à s'agrandir aux dépens de l'Allemagne, l'empereur s'empressa de favoriser les plans du Bourguignon contre les Suisses, en le relevant du ban qui avait été lancé contre lui et qui était la cause première de la guerre actuelle. Frédéric se complut même à imprimer à cet acte de bienveillance une solennité qui en doublait le prix et qu'il supposait de-

voir en accroître l'effet. Des ambassadeurs impériaux sont envoyés à toutes les villes libres et à tous les Etats qui ont obéi à l'appel impérial et pris les armes contre le duc Charles, « l'ennemi de l'empire. » Ces ambassadeurs ont pour mission d'insister vivement sur la paix que vient de conclure l'empereur et sur l'injonction de ce dernier, d'avoir à déposer les armes, à renoncer à toute hostilité contre le duc de Bourgogne, et à se déclarer contre quiconque tenterait quelque chose contre la sûreté de ce prince.

De son côté Charles, qui est le premier intéressé à donner la plus grande notoriété possible à cette paix avantageuse et opportune, fait proclamer celle-ci en grande pompe dans la cathédrale de Lausanne, le 9 avril 1476, en même temps qu'il prend un soin tout particulier pour que les villes impériales de Bâle, Strasbourg, Rothweil et l'archiduc Sigismond soient dûment avisés de ce qui vient d'être fait.

Son plan consiste naturellement à détacher le plus de villes possible de l'alliance des Suisses ; il va même jusqu'à espérer que, parmi ces derniers, quelques cantons renonceront à prendre fait et cause dans la querelle, et laisseront celle-ci se vider seul à seul entre le puissant duc et la ville de Berne.

CHAPITRE VIII

Réunion de l'armée bourguignonne.

Les premières troupes ducales qui se trouvèrent réunies à Lausanne furent les mercenaires anglais et italiens, dont la plupart avaient déjà assisté à la bataille de Grandson. Cette troupe ne tarda pas à être renforcée par de nouveaux convois d'hommes d'armes recrutés à l'étranger, et notamment en Italie, Charles ayant une préférence marquée pour les condottieri italiens et leurs troupes.

Le duc ne manquait aucune occasion de relever le moral de ses hommes ; il leur prédisait une facile victoire sur les « troupeaux de bergers qu'ils allaient avoir à combattre et qui n'avaient dû leur succès de Grandson qu'à une panique,

les troupes bourguignonnes ayant été attaquées à l'improviste, alors qu'elles se trouvaient en marche et débandées. » Lorsque son armée eut atteint le chiffre de 25.000 hommes, il ordonna une grande revue, autant pour faire admirer la bonne tenue de ses troupes à la duchesse Yolande, que pour l'éblouir par l'appareil de sa puissance. Charles tenait aussi à s'assurer si les corps fournis par les chefs de mercenaires étaient au grand complet, et si tous les hommes étaient convenablement armés et équipés. Les capitaines reçurent l'ordre de faire venir de suite de Genève toutes les armes qui leur manquaient ou qui devaient remplacer celles reconnues hors de service. Pendant que ces dispositions s'exécutaient, Charles ayant appris la prochaine arrivée, en deça du Jura, des munitions, de l'artillerie, de l'argent et des renforts qui lui étaient envoyés de la Bourgogne, fit publier que le camp du Plan-du-Loup serait levé vers la fin d'avril ; à cette occasion, il recommanda de nouveau à tous ses hommes d'armes de se préparer à une prochaine bataille, et pour les encourager, il leur fit distribuer un mois de solde ; le second mois devait être payé au premier cantonnement et les deux autres dans le voisinage de l'ennemi ; en même temps, le duc fait rédiger et distribuer une

ordonnance détaillée de combat, modifiant sur quelques points assez importants la tactique usitée jusqu'alors dans son armée. Les changements introduits à cet égard avaient autant pour objet de se préparer à lutter avec avantage contre les Suisses, que de profiter des améliorations déjà introduites dans l'armée française par Louis XI.

Enfin, le 30 avril, l'armée bourguignonne toute entière lève son camp et se dirige sur Morrens, où elle reste jusqu'au 4 juin. Les fourrages et les vivres commençaient d'ailleurs à manquer tout-à-fait à Lausanne pour l'entretien d'une armée de vingt-cinq à vingt-six mille hommes, dont onze mille hommes de pied, tant archers que coulevreniers, et mille six cents lances représentant plus de dix mille hommes montés, outre un attirail de train très considérable.

CHAPITRE IX

Organisation de l'armée bourguignonne.

Avant de poursuivre, disons quelques mots de l'organisation de l'armée bourguignonne, ces éclaircissements pouvant être intéressants en ce qu'ils feront comprendre en même temps la manière de combattre des armées de ce temps-là.

Philippe-le-Bon avait borné son état militaire au ban et à l'arrière-ban de ses vassaux, qui ne lui devaient le service militaire que pendant un temps limité.

Son fils, Charles-le-Téméraire, voulut avoir une armée permanente comme son bon cousin et ennemi intime, le roi Louis XI.

Il tint une grande assemblée des Etats de son pays « pour remontrer le dommage qu'il avait eu

» à diverses fois de n'avoir pas des gens d'armes
» prêts à repousser les attaques, comme avait le
» roi.

» Les Etats, dit Commines, donnèrent finale-
» ment six-vingt-mille écus outre et par dessus
» ce qu'ils donnaient d'autre part, mais ils eu-
» rent grand doute de se mettre en la subjection
» où ils voyaient le royaume de France, à cause
» des gens d'armes.

» Et ce n'était pas sans cause, car quand il
» trouva cinq à six cents hommes d'armes, la vo-
» lonté lui vint d'en avoir plus, et plus hardiment
» entreprendre contre ses voisins, et de six-vingt-
» mille écus, les fit monter jusqu'à cinq-cent-mille
» écus. »

Ce récit de Commines est intéressant en ce qu'il nous explique la naissance des armées permanentes.

En 1476, l'armée bourguignonne présentait un effectif de près de quarante mille hommes, dont trente-deux à trente-cinq mille furent appelés à prendre part à la seconde campagne contre les Suisses.

La maison militaire du duc, placée sous les ordres du grand chambellan, formait un corps spécial qui gardait la grande bannière de Bourgogne, laquelle était confiée au grand porte-

étendard ; ce haut dignitaire avait pour mission de suivre partout le duc, même au plus fort de la mêlée et de rallier autour de sa personne toutes les autres bannières.

La plus haute fonction militaire était celle de maréchal de Bourgogne, qui commandait en chef en l'absence du duc.

Les gardes du corps, qui suivaient également partout ce dernier, formaient un total de mille quatre cent hommes d'armes, montés et armés de toutes pièces, divisés en six compagnies ; ces dernières se composaient de la garde anglaise, des archers à cheval (quatre cent quatre-vingts hommes), des archers du corps, du renfort de la garde, de la garde noble, soit écuyers doublés d'archers à cheval. Cette troupe d'élite avait été portée à deux mille huit cents hommes dont la plupart étaient montés.

Le gros de l'armée permanente de Bourgogne se composait de compagnies d'ordonnance nobles à cheval, corps d'élite comptant quinze compagnies de cent lances chacune ; chaque lance représentait un effectif de cinq hommes à cheval, savoir l'homme d'armes, armé d'une longue lance, d'une longue épée d'estoc et d'un couteau pendu à gauche. L'équipement de l'homme d'armes consistait en un casque à visière orné d'un panache,

de brassards, d'un bouclier et d'une cuirasse en fer. Son cheval devait être habitué *à courre et rompre la lance ;* il devait être bardé de fer ou au moins muni d'un chanfrein.

Le page de l'homme d'armes était également monté ; son coustillier était revêtu d'une cotte de mailles, d'un casque, d'un gorgerin (cotte ou revêtement de fer pour garantir la gorge), de brassards et de jambards. Il était armé d'un couteau soit dague, d'une épée et d'un javelot.

Même équipement pour l'archer et l'arbalétrier, sauf que la cotte de mailles n'avait pas de manches, les bras étant protégés par des brassards ; la cotte de maille était recouverte d'une jaquette de dix doubles de forte étoffe cousus ensemble ; ils avaient des bottes sans pointe munies de petits éperons pour permettre de promptement descendre de cheval, attendu que ces hommes combattaient à pied. Les archers et les arbalétriers portaient, outre l'arbalète et l'arc, une épée à double tranchant et une dague.

Les *piqueniers* étaient armés d'une pique ; leur équipement consistait en une cotte de mailles à manches et placard, un brassard au bras droit ; le bras gauche en était dépourvu pour pouvoir plus facilement porter la targe (espèce de bouclier).

Les archers à pied étaient équipés comme les

archers à cheval; ils portaient en outre comme arme défensive une longue et large épée et une masse à tête plombée, armée de pointes fer, suspendue à la ceinture.

Les chefs de compagnie étaient nommés par le commandant en chef pour une année, et choisis parmi les guerriers les plus éprouvés et les plus distingués de l'armée.

La compagnie était divisée en quatre escouades, commandées chacune par un chef; ces escouades se composaient elles-mêmes de quatre chambrées. Le chef de compagnie choisissait son lieutenant parmi ses chefs d'escouade, lesquels étaient toujours pris parmi les hommes d'armes (lances). Chaque compagnie avait son étendard particulier et chaque escouade son fanion numéroté de un à quatre.

Les parts des prises ou du butin se répartissaient dans la proportion de la moitié du dixième de la valeur pour le chef de la compagnie, du quart du butin fait par leur escouade ou la chambrée pour le chef d'escouade ou de chambrée, à condition qu'ils eussent eux-mêmes assisté à la prise.

En bataille, les hommes d'armes formaient un corps distinct; en haie derrière eux se tenaient les pages et les coustilliers.

En escadre, soit en masse profonde, les pages et coustilliers étaient placés sur les dernières lignes de la colonne qui se présentait en front carré, en pointe ou en angle, à sept hommes d'armes de hauteur.

Les hommes d'armes couraient sus à l'ennemi, la lance en arrêt; ils recouraient dans la mêlée au glaive, à la dague, et au besoin, à la masse d'armes pendue à leur selle. Ils combattaient aussi à pied.

Les archers se formaient en lignes de deux hommes de profondeur; le flanc de leur ligne était couvert par les hommes d'armes. Les archers anglais couvraient aussi leur front au moyen de pieux fichés en terre et entrecroisés deux à deux.

Les arbalétriers combattaient généralement à cheval. Les grandes arbalètes s'armaient au moyen d'une sorte de cric, d'où le nom de *cranequiniers* donné aux hommes qui en étaient munis.

Enfin l'infanterie proprement dite était armée d'une pique. Elle ne combattait généralement pas sur une profondeur de plus de trois à quatre hommes; on la plaçait au centre de la ligne de bataille, flanquée à droite et à gauche par les archers, et sur les ailes par les hommes d'armes et leurs valets ou servants.

L'artillerie de ce temps consistait en canons de siége tels que bombardes lançant des boulets de pierre ; ces bombardes avaient une longueur de dix à onze pieds ; leur cylindre était formé de plusieurs pièces de fer rivées ensemble et reposant sur des affûts immobiles ; les mortiers et les courteaux étaient montés sur roues.

Les serpentines et couleuvrines, de six à treize pieds de longueur, à projectiles de fer, formaient l'artillerie de position ; les faucons et fauconneaux composaient l'artillerie légère.

Les arquebuses à croc de petit calibre et au canon allongé étaient assujetties sur des affûts mobiles.

L'artillerie se répartissait par batteries et se plaçait ou devant ou sur les flancs de l'infanterie.

Dans les siéges, les bombardes se masquaient derrière des mantelets, s'avançaient à l'abri de tranchées, à moins qu'on ne tentât de s'approcher immédiatement du rempart par surprise. On se servait aussi dans les siéges du bélier, du chat, de la mine, etc.

CHAPITRE X

Les conseils de la prudence.

Charles-le-Téméraire affectait la plus entière confiance dans ses troupes et le succès de ses armes. Cette confiance ne semble pas avoir été partagée par les princes qui s'intitulaient ses amis, ainsi le duc de Milan qui aurait mieux aimé le voir guerroyer contre Louis XI, ne lui ménagea pas les recommandations de prudence et de modération. A ces conseils Charles répond « qu'il est dé-
» cidé à ne pas vouloir vivre avec la honte d'avoir
» été défait par un *peuple de brutes*, et de rester ex-
» posé à perdre ses Etats morceaux par morceaux.
» Il veut rentrer en possession du comté de Fer-
» rette qui lui appartient légitimement (et qui lui

» a été enlevé lors de la campagne d'Héricourt) ; » il préfère mourir à la peine plutôt que de souf- » frir qu'on lui retienne son bien. Fût-il certain, » ajoute-t-il, d'obtenir la couronne impériale en » renonçant à venger l'honneur de ses armes, » il sacrifierait plutôt la couronne à son hon- » neur.

» Il sait fort bien qu'en risquant une bataille » contre les Suisses, il met en jeu sa propre vie » et tout ce qui s'ensuit ; néanmoins il les com- » battra et se débarrassera d'eux. Une fois les » Suisses vaincus, tous ses Etats seront en sûreté, » lui-même en recevra une nouvelle gloire, et le » roi de France, qu'il poursuivra à outrance, se » verra obligé de fuir jusqu'à Paris, en sorte que » dans un coup il battra deux ennemis à la fois. » (Lettre au duc de Milan du 30 mai 1476).

Des recommandations analogues lui furent aussi adressées de l'extrêmité de l'Europe par l'illustre Matthias Corvin, roi de Hongrie et de Bohême (7 mai 1476) qui lui écrivait : « Vous » vous aventurez dans un labyrinthe dont vous » ne sortirez que difficilement sans honte et » sans dommage. Les Suisses peuvent vain- » cre, ils ont pour eux leur courage et les

» avantages que leur assure leur pays ; ils peu-
» vent recevoir des secours, et dans tous les cas,
» ne croyez pas que l'Allemagne puisse souffrir,
» sans s'émouvoir, l'extermination d'un peuple
» dont l'asservissement menacerait sa propre sé-
» curité. » Cette belle lettre, dont nous ne donnons qu'un extrait, ne parvint au duc qu'à Salins un mois environ après la bataille de Morat.

Elle serait parvenue plus tôt, qu'elle n'aurait pas persuadé au duc de renoncer à une entreprise où il se trouvait engagé si avant, qu'il y allait en effet, comme il le disait lui-même, de son honneur et de la sûreté de ses Etats à poursuivre l'œuvre commencée.

Aussi voyons-nous Charles, après un court séjour à Morrens, transporter son camp jusqu'à Bioley-Magnou, sur le plateau de Thierrens, et après avoir occupé Payerne qui venait d'être abandonné par les Suisses, s'avancer de nouveau à petites journées jusqu'à Montet près d'Estavayer, d'où il part enfin, le 9 juin 1476, pour aller bloquer Morat et commencer le siége de cette place.

L'armée ducale avait reçu de nouveaux renforts de la Bourgogne, ainsi que des munitions et des vivres, le pays qu'elle occupait ayant été dévasté, les Bourguignons se plaignant beaucoup

de la difficulté qu'il y avait à s'y ravitailler. L'armée ducale comptait alors environ trente-cinq mille hommes, si l'on en croit le témoignage même des amis du duc, qui avaient peut-être intérêt à flatter ce prince en exagérant ses forces et en exaltant sa puissance.

CHAPITRE XI

Entreprises des Suisses contre la Savoie.

Pendant ces mouvements de l'armée ducale, les troupes suissés restées sur pied n'avaient pas perdu leur temps dans l'inaction; leurs entreprises n'eurent pourtant pas toujours un égal succès. Ainsi, une double tentative faite par la garnison confédérée qui occupait Fribourg sous les ordres de Waldmann, de Zurich, pour s'emparer du château de Romont, échoua grâce à l'insuffisance des moyens d'attaque, très inférieurs aux formidables moyens de défense accumulés dans cette place par le comte, qui ne pouvait douter d'être molesté prochainement.

Pour se consoler de cet échec, les troupes suisses s'évertuèrent à rançonner, à dévaster

les contrées où il y avait lieu de penser que le duc de Bourgogne ne tarderait pas à se présenter avec ses troupes. D'un autre côté les Hauts-Valaisans, aidés des populations du Pays d'Enhaut et de la Gruyère sous la conduite du capitaine Krebs, s'avancèrent en conquérants dans le Bas-Valais, qui se trouvait à peu près dégarni de troupes, et se présentèrent, le 6 avril 1476, devant Montreux; ayant rencontré à la Roche un gros de troupes bourguignonnes et savoyardes, ils les battirent, s'emparèrent du château de Châtelard qu'ils brûlèrent, ainsi que Montreux lui-même, refoulant sur Lausanne une colonne de renforts bourguignons qui venait au secours de la contrée.

Sur les instances de la duchesse Yolande le duc Charles, pour venir à bout des Hauts-Valaisans, combina un plan dont l'exécution fut confiée au sire de Miolan. Ce capitaine devait avec le concours du comte de Genevois et des barons et gentilshommes de Savoie, conduits par le sire de Gingins, seigneur de Belmont, attaquer les troupes valaisanes simultanément avec l'infanterie piémontaise arrivant par le Val d'Aoste; il devait ainsi tenir en échec les Valaisans, les empêcher de venir en aide aux Suisses et reprendre le Bourg St-Pierre dans le Val d'Entremont.

Cette opération réussit ; cependant le succès ne fut pas de longue durée, car les Piémontais, bientôt attaqués à leur tour à l'improviste et battus, sont obligés de repasser les monts en toute hâte; le 9 juin, on retrouve déjà les Valaisans et les gens du Pays d'Enhaut sous les ordres du capitaine Zurkinden, châtelain bernois du Simmenthal, surprenant la Tour de Peilz et brûlant la ville de Vevey.

CHAPITRE XII

Fallacieuses tentatives de pacification.
Duplicité impériale et royale.

Nous avons vu dans quelles conditions l'empereur avait conclu la paix avec le duc de Bourgogne. Cette paix proclamée, au moment où les Suisses allaient être attaqués dans leurs foyers pour avoir prêté l'oreille aux injonctions impériales, qui leur prescrivaient de courir sus à Charles-le-Téméraire, cette paix, disons-nous, semblait devoir aboutir à les mettre eux-mêmes au ban de cet empire qu'ils avaient prétendu défendre.

L'empereur Frédéric, d'accord avec le duc de Bourgogne, après avoir pris toutes les mesures propres à assurer l'isolement des Suisses, tenta

encore de désintéresser les autres cantons des Ligues de la cause de Berne, afin de permettre à Charles une facile victoire contre cette république, qui se verrait ainsi réduite à implorer la paix et le pardon ou à se défendre seule contre l'acharnement d'un puissant ennemi et l'indifférence de ses amis.

Dans la plupart des cantons on ne nourrissait pas, en effet, contre le duc de Bourgogne, le ressentiment qui animait les Bernois. Chez ceux-ci même, ce ressentiment ne subsistait que grâce aux tracasseries du comte de Romont et aux intrigues du roi Louis XI; ce dernier promettait de conclure prochainement un nouveau traité plus explicite, dans lequel seraient minutieusement stipulées les « parts » qui reviendraient à chacun des alliés dans les conquêtes faites en commun soit en Bourgogne, soit en Savoie. L'accomplissement de cette promesse tant de fois solennellement répétée et toujours ajournée, aurait fini par paraître une chimère aux Bernois eux-mêmes, quelque grande que fut leur envie de s'agrandir aux dépens de la Savoie, si le roi n'eût eu soin de continuer ses largesses et de doter de riches pensions la plupart des familles influentes de l'ancienne cité des Zæhringen.

Aussi, aux injonctions de l'envoyé impérial,

Rechberg, d'avoir à cesser toute acte d'hostilité contre le duc, les Bernois répondirent-ils « qu'ils
» n'avaient pas encore ouï parler de la paix si-
» gnée entre l'Empire et la Bourgogne, attendu
» que cette paix ne leur avait pas été notifiée ;
» que le duc s'étant emparé à main armée d'un
» château (Grandson) qui était au pouvoir des
» Suisses, et en ayant fait pendre et noyer la
» garnison, les Suisses s'étaient vus obligés de
» pourvoir à leur propre défense, ainsi qu'ils l'a-
» vaient fait ; que néanmoins, puisqu'ils étaient
» informés des volontés de l'empereur, ils allaient
» convoquer une diète de toutes les Ligues, à
» Bâle, où l'envoyé impérial pourrait donner
» communication de ses instructions et appren-
» dre ce qu'il serait décidé. »

Les Bernois cherchaient, avec raison, à traîner les choses en longueur pour avoir le temps d'être définitivement fixés sur les intentions du roi de France. Louis XI, de son côté, ne jugeait pas que la situation fût assez nette pour lui permettre de se compromettre vis-à-vis de son redoutable cousin Charles de Bourgogne ; il se bornait donc à aider les Bernois de ses conseils et de ses prières à Notre-Dame de Lorette, et aussi un peu de son argent.

Les Bernois ayant fini par comprendre l'im-

passe dans laquelle ils s'étaient acculés, eurent la dignité de renoncer à insister auprès de Louis pour obtenir un traité qu'il mettait tant de ruse à esquiver ; ils se contentèrent, en attendant, de tirer de ce cauteleux allié le plus de subsides possible.

Les autres cantons de la Ligue suisse ne tardèrent cependant pas à comprendre que la cause de Berne était la leur propre ; Charles venait de déclarer d'ailleurs qu'il ne consentirait à traiter de paix qu'avec Fribourg, en considération des anciennes relations d'amitié qui liaient cette cité aux ducs de Savoie ; mais il ne tenait pas à se jeter dans un conflit dont on ne pouvait guère prévoir les conséquences. A moins qu'il n'y eût nécessité bien constatée, les cantons rappelèrent aux magistrats de Berne qu'ils n'étaient tenus, en vertu de leur traité d'alliance, et qu'ils n'interviendraient, que si le duc Charles attaquait et violait le territoire bernois. Néanmoins chacun avait la conviction que cette intervention ne tarderait pas à devenir nécessaire ; on renonça donc à faire aucune proposition d'arrangement et à écarter celles qui étaient présentées, et chacun promit de faire son devoir en bon et fidèle confédéré. Une dernière diète qui se réunit à Schwitz, ne songeant plus qu'à la guerre pro-

chaine, crut devoir publier une nouvelle ordonnance pour prévenir les abus qui avaient été constatés dans la dernière campagne; elle prescrivit en même temps de se tenir prêt à répondre au premier appel et défendit de faire aucun prisonnier, « attendu que chacun devait s'efforcer de tuer le plus d'ennemis possible. » Cette dernière disposition était une réponse à un ordre analogue qui avait été donné par le duc de Bourgogne à ses troupes.

CHAPITRE XIII

Adrien de Boubenberg.

Berne et Fribourg, qui avaient le plus à craindre d'une première attaque des Bourguignons et auxquels les autres cantons avaient laissé le soin de repousser les premières hostilités, décidèrent d'occuper fortement Morat dès le 31 mars 1476, dans la pensée que cette place serait un point d'opération important pour le cas où Charles-le-Téméraire voudrait diriger son attaque contre l'une ou l'autre de ces villes. Dès que le danger sembla imminent, Berne décréta que chaque ménage ou feu comptant un père et son fils ou plusieurs frères et parents mâles, devait fournir un soldat sur trois hommes valides. Cette première levée était destinée à tenir garnison à Morat et à protéger

les ponts de Guminen, de Laupen et de la Singine. Le contingent bernois destiné à garder Morat comptait mille cinq cents combattants. Ce décret désignait cette place comme le poste avancé et le boulevard de Berne et de Fribourg, qu'il fallait défendre jusqu'à la dernière extrémité. Chaque homme devait emporter pour un mois de vivres.

Le commandement de cette garnison d'élite fut confié à un guerrier éprouvé, Adrien de Boubenberg, le plus illustre descendant de cette illustre et antique famille à laquelle Berne doit sa fondation. Partisan de la paix avec la Bourgogne, et se méfiant de la loyauté de Louis XI ; profondément affecté d'ailleurs de la tournure que prenaient les affaires intérieures ensuite de la querelle suscitée aux nobles par les plébéiens sous la conduite du boucher Kistler ; dégoûté de voir la part toujours plus considérable que l'intérêt particulier prenait dans la question des affaires publiques sous le masque de l'intérêt général, Boubenberg avait depuis quelque temps abandonné la ville de Berne et vivait, avec sa famille, retiré dans son manoir de Spiez, au milieu de ses vassaux et de ses fermiers, s'occupant d'agriculture, mais non complétement désintéressé des affaires de son pays. Lorsque fut lancé le décret appelant toutes les familles à fournir un ou plu-

sieurs soldats, Boubenberg n'était pas homme à ne point imposer silence à ses anciens ressentiments ou à ses affections personnelles; aussi, dès qu'il reçut l'invitation des magistrats de la république de se charger de la périlleuse mission de défendre Morat, il n'eut pas un instant d'hésitation; il partit incontinent pour se mettre à la disposition de ses concitoyens. Lorsqu'il parut devant les magistrats et la population de Berne, chacun l'acclama comme un libérateur et fut d'accord pour lui confier, comme au plus digne, la défense de Morat. Adrien de Boubenberg, ancien compagnon d'armes de Jean Hunyad, héros éprouvé de tant de batailles, connaissait la grandeur et les dangers de la tâche qu'on lui imposait. Il ne tint compte que de la patrie et du besoin que celle-ci avait du concours de tous ses enfants. Il accepta, en présence du danger commun, le commandement qui lui était offert, mais « à la condition que « les hommes placés sous ses ordres auraient à « lui jurer obéissance absolue, et qu'on lui enver- « rait, dès qu'il le demanderait, tout ce qui lui « serait nécessaire. » Le Conseil de Berne accéda avec empressement à ces conditions, déclarant en outre que tout ce que déciderait Boubenberg « serait exécuté sans appel. » Il lui fut adjoint comme conseils, selon l'antique usage helvétique,

Hans-Rodolphe d'Erlach, écuyer, et Pierre Stark, qui devaient le seconder jusqu'à la fin du siége. Le contingent de Fribourg, qui comptait 97 hommes, était commandé par Nicolas Perrotat, qui fut plus tard remplacé par Guillaume d'Affry et Heinz Lary; Bienne aussi fournit un contingent de cinquante hommes à la garnison de Morat. A la tête de l'artillerie et des travaux du génie se trouvaient Hans Nægeli et Ulrich, plus un certain nombre d'artilleurs de Strasbourg, de Nuremberg et de Berne.

CHAPITRE XIV

L'armée ducale devant Morat.

I

Nous avons vu que l'armée de Charles-le-Téméraire se présenta le 9 juin 1476 devant Morat. Le premier soin du duc fut de faire défiler toutes ses troupes sur les hauteurs qui entourent la place à une certaine distance, et de les faire ranger en bataille, afin que la garnison pût bien juger par elle-même des forces considérables de son ennemi.

Cette parade ne semble pas avoir beaucoup effrayé cette garnison, car, dans la même soirée, celle-ci tenta d'incendier le village de Meyriez, qui touche aux murailles de Morat, et n'en fut empêchée que par l'arrivée d'une forte troupe bour-

guignonne, à laquelle elle livra un sanglant combat. Le 10 juin, le duc fait une reconnaissance générale autour de la place et ordonne de détruire tous les villages environnants du côté de Fribourg. Il assied son camp sur le plateau de Courgevaux, près de la route de Morat à Fribourg, position qu'il fait fortifier. Il compte obliger la place à se rendre bientôt pour marcher ensuite contre Berne.

L'armée qui investit Morat était divisée en quatre corps dits quartiers, forts chacun d'environ dix mille hommes et composés de deux divisions dites batailles, ayant chacune des troupes de différentes armes, piquiers, arbalétriers, coulevriniers ou arquebusiers, cavaliers et bon nombre de bouches à feu; on y comptait environ cent pièces, tant de siége que de campagne, chiffre total considérable pour l'époque.

Le premier quartier, commandé par le duc en personne, occupait les hauteurs de Coursiberlé, de Courlevon et de Courgevaux. Il formait, à proprement parler, le centre de l'armée bourguignonne. Le pavillon ducal, dont on voit encore l'emplacement, commandait la colline qui domine au sud le village de Courgevaux et toute la contrée de Morat. Autour de ce pavillon étaient rangées les tentes des principaux seigneurs présents

à l'armée, don Frédéric d'Aragon, prince de Tarente, second fils du roi de Naples, le prince d'Orange, don Julio, duc d'Atri, grand seigneur calabrais, le comte Engelbert de Nassau et bon nombre de chevaliers de la Toison-d'Or, ainsi que les capitaines les plus distingués de ce temps.

II

Le comte de Romont, qui vient d'arriver avec huit mille hommes de milices du pays de Vaud, armés d'arquebuses et de mousquets, est placé à la tête du dixième corps, chargé de l'attaque principale du côté du nord. Son camp occupe les hauteurs d'Altavilla, Adera, Lœwenberg, Montillier et le cimetière de St-Maurice. Les côtés sud et sud-est sont occupés par les chefs italiens Troilo et Lignana, chargés de seconder le comte de Romont et de tenir tête aux sorties des assiégés. Romont bat en brêche le côté nord des remparts au moyen de deux grosses bombardes et de nombreux pierriers, courteaux et serpentaux. Sur les ordres formels du duc, Troilo et Lignana s'avancent, dans la nuit du 14 au 15 juin, jusque dans les fossés de la place, mais ils ne peuvent s'y établir; le feu des assiégés est si violent, « qu'il

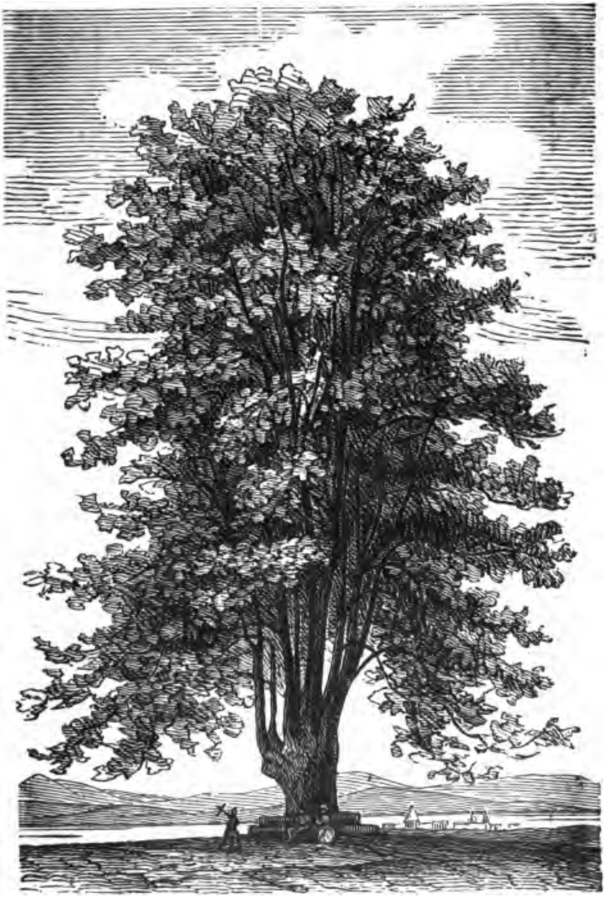

Le tilleul de Villars.

semble vomi par l'enfer, » disent leurs rapports au duc.

Cependant, dès le 10, Morat est complétement investi, et l'on espère sa prochaine reddition, car l'armée de Charles compte trente-cinq mille combattants, parfaitement équipés et formés de vieux soldats recrutés en Angleterre, dans les Flandres, en Italie; on y voit même quelques centaines de mercenaires suisses, car la cour de Bourgogne avait pris, depuis Philippe-le-Bon, l'habitude d'entretenir quelques compagnies de soldats embauchés dans l'*ancienne Ligue de la Haute-Allemagne*, ainsi qu'on appelait encore la Suisse dans ce temps-là. Les plus vieux capitaines italiens déclarent que l'armée ducale est plus forte que celle que le grand François Sforza commandait à Caravaggio, et le comte Julien d'Acquaviva et ses Napolitains assurent qu'ils n'ont jamais vu une réunion aussi nombreuse de troupes excellentes.

III

Les assiégés qui, dès le premier jour, ont accueilli l'ennemi par un violent feu d'artillerie, tirent continuellement et ne se lassent pas de rendre la place plus forte encore au moyen de

remparts et de bastions, ni de réparer les dégâts causés par les boulets ennemis; comme ils profitent du lac pour communiquer avec Berne, le duc fait armer en guerre des barques pour bloquer Morat de ce côté, puis il ordonne à tous les chefs de corps de profiter de la nuit (12 juin) pour se trouver avec leurs troupes et leurs étendards devant les portes de la ville. En même temps il fait fortifier sur les hauteurs les différents passages qui mènent à son camp, de manière que l'ennemi ne trouve accès que sur un seul point, qui doit rester ouvert pour les sorties et pour le combat. Le principal retranchement, qui défendait le camp ducal et dont la prise décida en grande partie du sort de la bataille, s'élevait sur le plateau de Coursiberlé, en face du village de Cressier, à mille trois cents pas environ de ce village, au point où s'élevait déjà alors la chapelle de St-Urbain, qui date du XIII^{e} ou XIV^{e} siècle. Charles ne néglige pas de recommander la plus grande vigilance à tous ses chefs de corps, car le capitaine Galeoto étant sorti du camp pour protéger les fourrageurs, a perdu vingt-cinq hommes, tués par les bandes suisses cachées dans les bois environnants; aussi les assiégeants peuvent-ils déjà craindre de ne pouvoir se ravitailler en vivres et en fourrages, et tous les jours ils s'attendent à être attaqués.

CHAPITRE XV

Les Assiégés.

Nous avons assisté dans le chapitre précédent aux travaux des assiégeants, voyons maintenant de plus près la tâche qui incombait aux assiégés.

Dès que Boubenberg apprit l'arrivée de Charles et de son armée devant la place, il se hâta d'envoyer un messager aux Conseils de Berne pour les avertir, mais en leur conseillant en même temps de ne rien risquer par trop de hâte, et d'attendre l'arrivée de leurs alliés « car il est bien sûr de défendre la place jusqu'à ce moment, lui et ses hommes étant décidés à ne lâcher Morat qu'avec la vie.» Les Conseils de Berne transmirent cet avis aux Confédérés, en les invitant à hâter

leurs préparatifs. Eux-mêmes mirent de suite sur pied six mille hommes, auxquels devaient se joindre les Fribourgeois et les Soleurois. Ils avaient prescrit qu'au premier signal toute la population mâle devait prendre les armes ; dès que l'armée bourguignonne fut signalée devant Morat, le tocsin fut sonné au Munster et les feux d'alarme allumés au haut de la tour du Cristophe. La grande bannière de Berne n'était pas encore sortie que, les ponts de Guminen et de Laupen étaient attaqués par les Bourguignons qui furent heureusement repoussés par la population des campagnes. Cette attaque contre le territoire bernois fut immédiatement annoncée aux Confédérés ; elle rentrait dans les cas qui avaient été prévus comme devant nécessiter une mise sur pied de tous les contingents fédérés.

Dès que Charles-le-Téméraire a pris toutes ses dispositions pour livrer à la place de Morat un siége en règle, il fait sommer la garnison de se rendre. Boubenberg rejette cette proposition : « Le parjure de Grandson, répond-il, ne trouvera jamais créance devant Morat. » C'est alors que Charles commença un bombardement dont la violence ne le cédait en rien au feu de la place, et qui parvint à endommager passablement les murailles et les tours, surtout du côté nord. Les

soldats assiégeants cherchaient, de leur côté, à intimider la garnison par des placards affichés assez près des remparts pour être aisément vus de la place, ou qu'ils lançaient attachés à leurs javelots et dans lesquels ils disaient aux assiégés : « Vous êtes pris comme des rats ; les rustauds de Berne ne pourront venir vous délivrer, et, eussiez-vous tout l'or du monde, vous ne sauriez nous échapper. »

Boubenberg avait su élever à la hauteur de son cœur généreux le moral de ses soldats ; ceux-ci restèrent insensibles à ces menaces et à ces outrages. D'ailleurs la sévérité et la fermeté du chef étaient assez connues pour que personne n'eût d'autre pensée que de vendre chèrement sa vie. Boubenbeng était parvenu à établir un si grand ordre dans le service de la garnison, que les commandements se transmettaient et s'exécutaient sans bruit et sans désordre.

Nous avons vu comment la garnison de Morat repoussa, le 18 juin, l'assaut donné par Romont, Troilo et Lignana, aux cris mille fois répétés de « ville gagnée, ville prise, » poussés par les assaillants qui se croient déjà maîtres de la place. Boubenberg ne répond que par un feu redoublé d'artillerie et d'arquebuses ; tous ses hommes sont à leur poste, silencieux ; ils connaissent leur

devoir et l'exécutent, car bientôt sept cents morts ennemis jonchent le lieu du combat.

A la fin de ces journées pleines de fatigues, de périls et d'angoisses, Boubenberg trouve encore le temps d'écrire aux Conseils de Berne et de les tranquilliser sur son sort en recommandant la prudence. « Attendez la venue des alliés, répétait-il sans cesse, ne vous hâtez pas, car notre ferme résolution est de tenir jusqu'à la dernière, comme il sied à des hommes, et de tout souffrir pour assurer notre délivrance. » Malgré les précautions prises par l'ennemi, Boubenberg était parvenu à rétablir ses communications avec le dehors par le lac ; il n'était donc guère embarrassé pour envoyer des messagers à Berne par Aarberg qui était occupé par les Suisses, et même pour recevoir des renforts, des vivres et des munitions. Ayant appris par des prisonniers que le duc espérait s'emparer de Morat avant l'arrivée des Suisses, il transmit immédiatement cette nouvelle à Berne, et elle ne contribua pas peu à hâter les armements des Confédérés.

CHAPITRE XVI

Tentatives de trahison.

Si, jusqu'à la dernière heure, l'esprit de discipline et de dévouement s'était maintenu intact dans la garnison, ce fut pour son vaillant chef un chagrin d'autant plus cruel de constater qu'à la fin le courage de quelques-uns commençait à faiblir, et que le mot de « capitulation » se faisait écouter et circulait dans quelques groupes. Il réunit alors toute la garnison sur la place de la ville, et ayant fait former le carré, Boubenberg se plaçant au centre expose d'un air sévère le motif qui l'a engagé à convoquer ses soldats ; il leur montre la ruine de la patrie comme la conséquence inévitable de toute lâcheté, et leur rappelant solennellement le serment qu'ils lui ont

prêté, il promet d'immoler sans merci quiconque parlerait de se rendre, et permet à chacun d'en faire autant à ceux qui tiendraient des propos de trahison.

Cette sévérité opportune mit fin à l'esprit d'insubordination qui avait tenté de se propager, et le même jour, cette garnison tint ferme à son poste et résista sans broncher à un nouvel et vigoureux assaut qui dura depuis quatre heures du soir jusque assez avant dans la nuit. Sur ces entrefaites on découvrit un complot des habitants de Morat qui tenaient pour le comte de Romont et voulaient lui livrer la place par trahison. Ce complot fut réprimé; huit des principaux conjurés furent décapités, et une nouvelle sommation de se rendre fut repoussée avec la même fermeté que la précédente.

Cependant, depuis dix jours que durait ce siége où les défenseurs de la place étaient obligés, à côté des fatigues du combat de la journée, de travailler la nuit à réparer les dommages causés par les projectiles ennemis, il était grand temps que le secours tant promis arrivât, si les Suisses voulaient conserver ce boulevard. C'est cette impression que donne le dernier message envoyé par Boubenberg aux Conseils de Berne, où il dit « avec

l'aide de Dieu, nous tiendrons encore courageusement et ferons notre devoir tant qu'il nous restera une goutte de sang ; mais hâtez-vous, faites tout pour venir à notre délivrance le plus promptement possible. »

CHAPITRE XVII

Dernier assaut.

Le 19 juin, le duc estime que le moment décisif est venu, il ordonne l'assaut de la place ; cette tâche d'honneur est dévolue au comte de Romont, qui fonde d'ailleurs de grandes espérances sur les connivences que lui ménagent les partisans qu'ils compte encore dans la ville assiégée. Romont fait ranger ses troupes en colonne d'assaut et leur ordonne de marcher à la brêche, pendant que toute son artillerie cherche à dominer et à faire taire celle de l'ennemi. Les assiégés, dont les courteaux, serpenteaux et couleuvrines sont servis par l'élite des artilleurs de Strasbourg, de Nuremberg et de Berne, ne se laissent point intimider par cette démonstration.

Boubenberg embusque ses hommes de pied derrière les pans de murs, à l'abri des poternes ou des créneaux, et les prépare à recevoir vigoureusement l'assaillant ; une partie de son artillerie a été hissée à force de bras et au moyen de poulies au sommet des tours ; elle plonge de là sur les colonnes des assaillants et y fait de terribles ravages. Les troupes de Romont électrisées par leur chef, n'en abordent pas moins bravement les ravelins, approchent du mur, dressent leurs échelles et commencent l'escalade ; mais ils se voient accueillis par une grêle de traits et de balles, assommés sous une avalanche de pierres, et sont contraints à la retraite. Par trois fois les assaillants renouvellent leurs attaques ; trois fois ils sont repoussés avec d'énormes pertes, et Romont est enfin contraint de lâcher prise et de se retirer dans ses quartiers. Furieux de ce contre-temps, le duc ne renonce néanmoins pas à l'espoir de s'emparer de la place ; il lui faut absolument Morat, afin d'avoir ses derrières assurés, lorsqu'il marchera contre Berne et l'armée fédérée. Il prépare un nouvel assaut qu'il compte donner dans trois jours, et fait construire, en avant des portes de la place, des retranchements au moyen de ses nombreux chariots ; il veut que, s'il vient à être attaqué à l'improviste, les assiégés se trouvent bloqués dans la place même et ne puissent tenter une diversion.

CHAPITRE XVIII

Ce qui se passe autour du camp.

On continuait cependant à ignorer dans le camp bourguignon ce que faisaient les Suisses. Les coureurs des deux partis se sont bien déjà rencontrés à différentes fois : entr'autres au pont de la Sarine près de Laupen ; un engagement très vif a lieu sur ce point, les Suisses y perdent passablement de monde, mais l'avantage leur reste en définitive, grâce à l'énergie de la population et de son curé. A cette nouvelle, le tocsin est sonné dans toute la contrée, tous les hommes valides courent aux armes ; Berne se hâte d'envoyer de nouvelles troupes pour défendre cette position importante. De nombreuses troupes sont aussi chargées d'occuper le pont de Guminen ; ces

troupes ont également à soutenir deux combats très meurtriers contre les troupes ducales, qui avaient l'ordre formel de s'emparer de cet important passage. L'insuccès des diverses attaques tentées par les Bourguignons cause un vif déplaisir au duc. Ayant appris par des espions que, dans la nuit du 17 au 18 juin, les assiégés ont l'intention de tenter un coup de main pour sortir de la place et rejoindre les leurs, il se hâte de monter à cheval tout armé, de grand matin, après s'être confessé. Ses troupes, qui ont passé la nuit sur pied, les armes en bataille, se préparent à repousser l'ennemi ; toutes les hauteurs sont occupées ; mais les Suisses ne se présentent pas, la garnison de Morat reste tranquille et l'armée bourguignonne reconnaît avoir été dupe de faux renseignements. Du moins, si Boubenberg eut jamais l'intention de sortir de la place, il changea de plan, soit de lui-même, soit ensuite d'ordres venus de Berne.

Des renseignements positifs annoncent néanmoins à Charles que les forces ennemies augmentent de jour en jour, et qu'elles comptent déjà quinze à vingt mille combattants ; aussi se hâte-t-il d'augmenter les défenses qui protégent son camp ; il divise ses troupes par colonnes et par brigades, dans l'ordre où elles devront combat-

tre, si elles sont attaquées. Les derniers renseignements de Charles-le-Téméraire ne le trompaient pas; il savait d'ailleurs que les Suisses considéraient le samedi comme un jour qui leur était propice, et pourtant il persistait à croire qu'ils ne seraient pas prêts avant qu'il se fût rendu maître de Morat, et qu'alors il pourrait aller au-devant d'eux à la tête de toutes ses forces et s'assurer un triomphe facile en les surprenant à moitié préparés.

CHAPITRE XIX

Les secours arrivent.

I

Réunion des forces confédérées.

Les Bernois, persuadés de l'importance réelle de Morat et connaissant la situation extrême où était réduite la garnison de cette forteresse, envoyaient à leurs alliés de Suisse et d'Allemagne messagers sur messagers pour hâter la mise sur pied des troupes promises. Quant à eux, toutes leurs troupes étaient déjà sous les armes; les renforts qui arrivent sont immédiatement dirigés sur les ponts de Guminen et de Laupen, qu'avaient déjà menacés les coureurs ennemis.

Nous avons vu qu'au pont de Laupen l'assaillant n'avait pu être repoussé qu'avec assez de peine. A ce surcroît de soucis venait s'ajouter l'état des chemins défoncés par des pluies persistantes, qui retardaient l'arrivée des auxiliaires si impatiemment attendus, aussi bien que des convois d'artillerie, de munitions et de vivres.

II

Arrivée successive des troupes suisses et alliées.

Les premiers auxiliaires fédérés qui se présentèrent furent les braves gens d'Untervalden, auxquels s'étaient joints les hommes de l'Entlibuch, « toujours prêts » dit Jean de Muller. L'Entlibuch suivait ordinairement l'étendart de Lucerne, mais ses hommes comprirent, en ce moment, l'impatience et les transes de Berne, et refusèrent d'attendre Lucerne. Immédiatement dirigées sur Guminen, ces troupes furent bientôt rejointes par celles de Fribourg et la garnison qui occupait cette ville, sous les ordres du Zuricois Hans Waldmann. Le corps fribourgeois comptait mille quatre cent soixante-seize hommes, commandés par Petermann de Faucigny, avec les bannerets Hans

Vue de Morat actuel.

Techtermann et Rollet Adam. La bannière de la ville de Fribourg était portée par le tonnelier Hans Hermann. Toutes ces troupes se rallièrent à celles de Berne le 19 juin 1476. Les Soleurois et les Biennois les suivirent de près ; ces derniers, au nombre de deux cent quarante-deux hommes, étaient commandés par Simon de Römerstell; leur bannière était portée par Pierre Grüffy; puis vinrent successivement les braves gens du comté de Neuchâtel, commandés par le chevalier Jean de Cléron; les hommes de la ville de Neuchâtel, conduits par Pierre Varnod; ceux de Valangin commandés par le Bâtard d'Aarberg, ceux du Landeron, par le vaillant banneret de Bellenot, qui avait déjà fait connaissance avec les Bourguignons au pont de Thièle, d'où il les avait repoussés. Ces dernières troupes formaient un contingent de plus de deux mille hommes tous forts et bien découplés, dont l'air déterminé prouvait assez qu'ils étaient venus pour combattre et pour vaincre le Téméraire.

Groupées à Guminen et dans les environs, autour de la grande bannière de Berne, campées dans les rares villages et les bois, ces troupes se faisaient la main en allant à la piste des coureurs ennemis et en bataillant avec les avant-postes bourguignons. Elles ne pouvaient faire plus, bien

que l'envie ne leur manquât pas, car elles étaient encore trop peu nombreuses pour pouvoir entreprendre une attaque sérieuse. Les ordres réitérés et les plus sévères des Conseils de Berne avaient beaucoup de peine à les retenir.

Bientôt arrivent les nobles bannières de Lucerne, d'Uri et de Schwytz, qui ont déjà assisté à tant de combats glorieux livrés pour l'indépendance de la patrie. La bannière de Schwyz est portée par le landammann Rätzi, robuste vieillard à longue barbe blanche qui commandait à Grandson le fameux carré des Bernois et Schwyzois, contre lequel le preux sire de Château-Guyon avec l'élite des chevaliers bourguignons était venu se briser. Le landammann Rätzi a pour lieutenant Rudolf Reding. Les hommes de Schwyz étaient partis à la réception de la première missive de Berne ; ils étaient parvenus à se rassembler en peu d'heures « bien que la saison ne fût pas propice et que les bergers fussent déjà tous aux pâturages » disent ces braves gens pour s'excuser de n'être pas accourus plus tôt.

Vient ensuite la bannière de Zug ; celle de Glaris est portée par Hans Tschudi, dont le fils est seul monté et chevauche comme homme d'ar-

mes. Les Bâlois se présentent à leur tour au nombre de deux mille hommes de pied et de cent hommes d'armes, commandés par le chevalier Peter Rott; leurs bannières sont confiées à Jacques de Sennheim et à Thomann Surly. Le beau contingent de la ville de Strasbourg les suit de près; il se compose de cinq cent cinquante chevaux, trois cents archers, et amène douze serpenteaux et d'habiles artilleurs, placés sous le commandement de Louis, comte d'Œttingen. Hans de Kageneck est à la tête de la cavalerie. Les Strasbourgeois rejoignent à Guminen le 19 juin, après cinq jours de marches forcées; ils sont accompagnés des auxiliaires de Colmar de Kaisersberg, de Schlesstatt.

Les hommes de l'évêque de Strasbourg n'arrivèrent qu'après la bataille, ainsi que les troupes de pied de l'archiduc Sigismond, dont la cavalerie, sous le commandement du comte de Thierstein, parut cependant encore assez à temps (le 22 juin) pour y prendre part.

En revanche, la bonne ville de Rothweil n'oublie pas, du fond de la Souabe, son devoir envers ses anciens confédérés de la Haute-ligue; son contingent, commandé par Bolay-le-Rude, surnommé Anshelm, veut aussi donner et recevoir sa part des coups. Le comte de Gruyère avait rejoint de bonne heure avec tous ses hom-

mes d'armes et ses gens de pied, gaillards élancés et robustes, heureux de se mesurer avec le Bourguignon, côte à côte avec les Suisses, leurs anciens combourgeois.

III

René de Lorraine.

René, le duc dépossédé de Lorraine, n'amène que trois cents chevaux et est accompagné de ses amis, le comte Wecker de Bitsch, les deux frères de celui-ci et les deux comtes de Linange (Leiningen).

René attire tous les regards des habitants de Berne aussi bien que de l'armée. Son rang, ses malheurs, son courage et son air de dinstinction lui assurent toutes les sympathies. Sa figure noble et pâle, qu'animent de beaux yeux noirs, décèle sous un regard vif et mélancolique la tristesse précoce dont le malheur empreint les âmes les mieux trempées. L'accueil qui lui est fait par les troupes suisses est d'un heureux présage et eut permis d'assurer que les liens d'amitié qu'il vient de contracter avec ce peuple simple et franc ne seront que resserrés par la victoire ou la défaite de l'usurparteur.

IV

Les Zuricois et Hans Waldmann.

A peine ces diverses troupes sont elles en ligne, que les magistrats de Berne se hâtent de convoquer tous les chefs en conseil pour examiner s'il faut attaquer dès à présent (20 juin) à l'aube, ou s'il est préférable d'attendre encore l'arrivée de divers auxiliaires qui se trouvent en retard entr'autres le contingent de Zurich ; Hans Waldmann fait à grand peine prévaloir l'avis d'attendre encore quelques heures ; en même temps il fait dépêcher à ses compatriotes message sur message ; il leur écrit : « Hâtez-vous, que nous ne soyons pas les derniers, ni placés au dernier rang parmi nos Confédérés, car, sur Dieu ! n'en doutez pas, les Bourguignons sont à nous ! » La bannière de Zurich arrive à Berne en vingt-quatre heures, le 21 dans la soirée. La ville de Berne se met en fête pour recevoir ces vaillants amis ; les maisons s'illuminent spontanément ; des tables chargées de vivres et de vins sont dressées dans les rues ; les Zuricois prennent à peine le temps de se réconforter, et quelques heures après, ils se hâtent de rejoindre l'armée campée à Guminen, sous la con-

duite de Breiten-Landenberg. A la vue de la belle troupe de Zurich, les Confédérés ne peuvent s'empêcher de s'écrier : « C'eût été vraiment bien dommage de ne pas attendre ! »

CHAPITRE XX

Le centenaire de Laupen.

I

Premières dispositions des Confédérés.

On est arrivé au samedi 22 juin 1476, et ce jour est le centenaire de la bataille de Laupen. Toutes les troupes sont prêtes, brûlant du désir d'en venir aux mains, et non moins désireuses de quitter les cantonnements où, depuis plusieurs jours, elles se trouvent exposées à des pluies torrentielles et au froid. L'avis des Conseils de Berne était d'attaquer sur-le-champ l'ennemi, dont les Bernois connaissaient suffisamment la position et la force. Pour être décisive, cette at-

taque devait être dirigée sur le point le plus fort, le centre du camp de Charles-le-Téméraire où se trouvait réunie l'élite de l'armée bourguignonne et le quartier général du duc.

Cet avis ne prévalut qu'en ce qui concerne le second point, qui fut adopté à l'unanimité.

On convint donc que l'attaque du camp ducal serait combinée de manière à couper la retraite à l'ennemi et à finir la guerre d'un seul coup; il fallait pour cela tourner les positions que l'ennemi occupait sur les hauteurs autour de Morat et lui ôter la possibilité de se replier sur le pays de Vaud. Dans cette prévision, il fut ordonné à tous les corps confédérés qui occupaient Neuchâtel, Anet et leurs environs, de se réunir et de s'avancer le long de la rive orientale du lac de Morat, de manière à inquiéter le camp du comte de Romont. En cas d'échec, on compte sur les renforts qui ne sont pas encore présents, ceux de l'évêque de Strasbourg, les Appenzellois commandés par leur landammann Ulrich Tanner; le contingent de la vallée de Davos, le seul corps grison qui eût encore marché avec la bannière des Ligues suisses, et enfin les contingents de toute l'Alsace et du Brisgau, qui relevaient de la maison d'Autriche et dont l'arrivée est annoncée.

II

Le contingent de l'abbé de Saint-Gall.

On attendait en outre deux corps de la ville de St-Gall, qui n'arrivèrent que deux heures après la bataille, commandés par Ulrich Varnbühler, les troupes de l'abbé de Saint-Gall qui, pour ne pas donner prise aux plaintes que les Suisses lui avaient adressées sur la faiblesse de son contingent, lors de la campagne de Grandson, envoie cette fois 441 fantassins, 25 cavaliers, auxquels il fournit de l'argent, du sel, du beurre, du lard, de l'orge grillée, son cuisinier Uhli avec tous ses ustensiles de cuisine, plus l'organiste Gaspard en qualité de chapelain.

Les villes suisses que cette troupe traversa lui fournirent du vin ; il est probable que le cuisinier Uhli et l'organiste Gaspard ne restèrent pas inactifs; ce qui explique, sans l'excuser, le retard des bonnes gens de l'abbé de St-Gall.

III

Grande reconnaissance du camp bourguignon.

Les chefs étrangers avaient insisté pour que l'attaque fût précédée d'une grande reconnais-

sance qui leur permît de se rendre compte par eux-mêmes de la position de l'armée ducale.

Cette reconnaissance, forte de mille hommes et de six cents chevaux, part de Guminen le 22 juin de grand matin; la pluie, qui durait depuis plusieurs jours, tombait alors à torrents. Cette troupe s'avance, couverte par les bois et débouche près de Jeuss. A peine s'est-elle montrée près de ce hameau, qu'elle est aperçue par un fort avant-poste bourguignon qui se hâte de donner l'alarme au camp. Le duc, qui prévoyait un peu une bataille pour ce jour-là, et dont l'intention n'était pas d'attendre les Suisses dans son camp, fait immédiatement donner l'alarme et ranger ses troupes en bataille dans l'ordre qu'il leur a assigné, sur un terrain choisi d'avance dans une forte position entre les villages (alors incendiés) de Cressier et de Coursiberlé.

Cette position avait encore été renforcée par une haie vive, couverte par une palissade munie d'un fossé, qui s'appuyait à droite et à gauche contre des bois et des ravins escarpés; derrière cette palissade était postée la nombreuse artillerie bourguignonne et le vaillant corps des archers anglais commandés par le comte de Sommerset. Ces premiers obstacles doivent, en cas

d'alarme inopinée, donner au duc le temps de rassembler son armée et de la ranger en bataille.

Les chefs de la reconnaissance suisse comptaient, après avoir suivi le bois entre Jeuss et Salvagny, gagner une petite éminence d'où ils pourraient observer le vaste camp que les Bourguignons occupaient sur les hauteurs de Courgevaux et de Courlevon. Une fois découverts, les Suisses se hâtèrent de rebrousser chemin et ne furent pas poursuivis.

IV

Félix Keller de Zurich.

Une estafette étant venue rendre compte du résultat de cette expédition aux chefs de l'armée suisse restés à Guminen, celle-ci se mit immédiatement en marche, bien que beaucoup d'hommes n'eussent pas encore pris leur repas du matin. La troupe de Zurich rencontre en route les cavaliers qui ont pris part à la reconnaissance, sous la conduite du chevalier Herter de Strasbourg; celui-ci, peut-être encore sous l'impression de la nombreuse et belle cavalerie bourguignonne, semble concevoir quelques craintes et conseille aux Zuricois de se couvrir de leurs cha-

riots (manœuvre qui consistait à faire défiler les lourds chariots de bagages sur les deux côtés de la route, tandis que cavaliers et fantassins cheminaient au milieu et se trouvaient ainsi protégés contre toute attaque imprévue.) Félix Keller de Zurich, qui avait déjà lié connaissance avec les Bourguignons à Héricourt et dans les campagnes de la Haute-Bourgogne, répond à cette proposition : « Les Suisses « veulent attaquer l'ennemi à la manière de leurs « pères, ouvertement, sans fraudes ni embûches. « Que si Messieurs les gentilshommes veulent « suivre leur exemple et risquer leur vie comme « de braves et vaillants hommes, les Suisses fe- « ront cause commune avec eux et les défendront « à outrance comme de vrais soldats. » A cette réponse, Herter se tourne vers ses compagnons d'armes et leur ayant fait part de ce qu'il vient d'entendre, tous les chevaliers répondent « qu'ils « veulent aussi combattre avec les gens de pied « et mettre en commun avec eux leur honneur, « leurs biens et leur vie. »

V

Dernières dispositions de combat.

Parvenue à Charmey, l'armée suisse fit une halte pour prendre position de combat. Cette opé-

ration n'était pas une mince affaire chez les Suisses de ce temps-là, où le rang d'ordre de bataille par rapport à la grande bannière marquait le rang de préséance des diverses communes dans les rapports politiques. La troupe bernoise comptait à elle seule vingt-sept bannières de communes; la bannière de Lenzbourg prétendait entr'autres marcher immédiatement après Zofingue et ne plus vouloir marcher après Aarau et Brugg. La querelle s'échauffant, il fut ordonné que chacun se placerait où son rang serait marqué. On entend alors une voix crier: « Où se « placent donc les hommes de Lenzbourg? » — Un homme de Lenzbourg répond : « Ils sont en « avant avec leur bannière et cent hommes pour « aller réveiller le duc, afin qu'il n'ignore pas « notre arrivée. » — « S'il en est ainsi, répondit « la première voix, où qu'ils soient, il nous appar- « tient de marcher après Zofingue. « — Plus dociles, les hommes de Bienne demandèrent où était leur place: « A côté de Berne, répond Hallwyl; « on sait assez que Berne et Bienne ne font « qu'un. » Et cet ordre fut toujours observé dans la suite. On pourrait ajouter qu'en effet dans l'avenir, Bienne et Berne devaient ne plus faire qu'*un*.

En ordre de bataille, les Suisses se divisaient

en trois corps : l'avant-garde, le centre et l'arrière-garde ; tous ces corps marchaient en masses serrées et formaient généralement un carré. — Le 22 juin 1476, l'avant-garde de l'armée fédérée fut composée des hommes de Thoune, de l'Entlibuch, des troupes de l'ancienne garnison de Fribourg ; on adjoignit à cette avant-garde un certain nombre de longues piques, de hallebardes et diverses autres armes en nombre suffisant pour garder les côtés ; on lui donna en outre la plupart des archers et toute la cavalerie, qui comptait onze cents chevaux ; cette cavalerie avait été fournie en grande partie par l'archiduc Sigismond, le duc René de Lorraine, les villes de Strasbourg et de Bâle. Ainsi composée, elle comptait 5,500 hommes de pied ; elle fut placée sous le commandement général de Hans de Hallwyl, d'une vieille famille noble du canton d'Argovie ; Hallwyl avait comme adjudants Rodolphe de Vuippens et Hans Vögeli (Féguely) de Fribourg. L'infanterie était sous les ordres directs du vénérable landammann Rætzi, de Schwytz, et la cavalerie, divisée en deux corps couvrant les ailes, était commandée par le comte Oswald de Thierstein et le duc René de Lorraine.

L'arrière-garde, comptant environ trois mille hommes, était composée des hallebardiers de

Lucerne, Uri, Schwytz, Zoug, Glaris, Utznach et Gaster; elle était commandée par Gaspard de Hertenstein, de Lucerne.

Le reste de l'armée fut réuni en un seul corps, masse compacte, au centre de laquelle étaient placées toutes les grandes bannières des Suisses et des alliés. Dans le nombre se trouvaient celles de Neuchâtel et de Valangin, ainsi que le constate d'une manière formelle la chronique du Chapitre de Neuchâtel. Cette colonne était entourée d'une forêt de hallebardes derrière lesquelles se trouvaient les fantassins armés de piques, de massues et de *Morgenstern* (étoiles du matin) qui, avec la longue pique, étaient l'arme favorite des Suisses. Les deux côtés de ce grand carré étaient protégés par une rangée de onze cents longues piques ou hallebardes. Hans Waldmann commandait le centre; le commandant en chef de l'armée, Herter, marchait avec lui.

VI

Tactique des Suisses.

Comme on le voit, le commandant en chef se trouvait ainsi passablement séparé des autres

corps de troupes, et son commandement était en effet plus nominal et honorifique que réel. Herter avait été investi de cet honneur, parce qu'il passait pour le capitaine le plus expérimenté qui fût présent à l'armée; cet honneur était d'ailleurs bien mérité. Il faut remarquer d'ailleurs que le commandant en chef ne pouvait rien décider par lui-même; tout ce qui devait s'exécuter était discuté en conseil, avant le combat, et décidé à la majorité des voix. La tactique des Suisses pouvait d'ailleurs parfaitement se passer de commandant en chef effectif, car cette tactique consistait à découvrir où était l'ennemi, et une fois celui-ci découvert, à se ruer sur lui en masses compactes, avec furie, la longue pique en arrêt, les combattants se serrant fortement les uns contre les autres, de manière à empêcher la cavalerie ennemie de faire brèche et irruption dans le carré. Si par malheur cette brèche se faisait, c'était aux masses d'armes, aux épées longues et aux *Morgenstern* à faire leur jeu, à repousser l'assaillant, et à défendre les bannières. Cette manière de combattre était assez simple; quant à la tactique consistant à aller droit à l'ennemi, on la célèbre aujourd'hui comme une innovation; c'est cependant celle qui valut aux Suisses leurs plus belles victoires.

VII

Forces des Confédérés.

L'infanterie confédérée comptait ainsi environ vingt-sept mille hommes de pied et onze cents cavaliers. Le prince de Tarente, qui ne vit jamais cette armée, puisqu'il abandonna le camp ducal la veille de la bataille, « par peur, » dit Charles-le-Téméraire, parle de trente-cinq mille hommes, soit onze mille piquiers, dix mille hallehardes, dix mille archers et quatre mille cavaliers. Il semble que cette évaluation est au moins passablement exagérée.

VIII

Une fabrication de chevaliers.

La formation de combat de l'armée confédérée prit, comme on le pense, un temps assez long. Cette opération achevée, une centaine de militaires notables par leur naissance ou leurs faits d'armes, crurent devoir se faire armer chevaliers. Cette cérémonie, qui eut lieu dans le bois de Charmey, et qui empruntait aux circonstances un caractère

de solennité auquel venait s'ajouter le respect presque superstitieux dont les idées de l'époque entouraient encore cette franc-maçonnerie héroïque, fut présidée par le comte Oswald de Thierstein ; ce seigneur arma chevaliers le duc René de Lorraine et plus de quatre-vingt-dix autres personnages, au nombre desquels on cite Hans de Mülinen et Arnold Sägesser d'Argovie, Hassfurter de Lucerne, Gaspard de Hertenstein, Albin de Silinen, les Strasbourgeois Hans de Kageneck, Fr. de Fleckenstein, Eberhard Sturmfeder, Claus Wurmser, Hans de Furstenberg. Un écrivain bernois fait remarquer que peu des nouveaux chevaliers suisses songèrent à faire profiter leur entourage des priviléges de leur initiation, et cela par modestie peut-être autant que par égoïsme.

Ces formalités accomplies, il était près de onze heures du matin lorsque l'armée suisse, qui s'impatientait beaucoup d'être obligée d'attendre la fin de ce qu'elle appelait une « fabrication de chevaliers, » put se remettre en marche.

IX

Erreur de Charles-le-Téméraire.

Le moment où l'armée fédérée se remettait en marche, était précisément celui que Charles-le-

Téméraire choisissait pour licencier ses troupes. Le duc avait fait ranger toute son armée en bataille, à la première alarme du matin. Après avoir inutilement fatigué ses soldats pendant plus de six heures et les avoir laissés exposés à une pluie torrentielle, ne voyant rien venir, il put croire que le mauvais temps empêcherait aussi les Suisses de mettre leur projet d'attaque à exécution pour ce jour-là, et les engagerait à différer le combat jusqu'au lendemain. Harrassé de fatigue lui-même et mouillé jusqu'aux os comme ses soldats, il permit à ses troupes de rentrer dans leurs quartiers, et lui-même se hâta de regagner sa tente et de se débarrasser de son armure. Cette erreur devait lui être fatale.

Les Confédérés s'avancèrent par le bois de Charmey, traversant les villages incendiés de Lourtens et de Salvagny, et suivant la même route que la reconnaissance du matin. Il était à peu près midi, lorsque les premiers hommes de l'avant-garde débouchèrent de la lisière du bois en face de la haie de Cressier qui fermait l'accès du camp bourguignon.

Dès qu'ils les aperçurent, les avant-postes ennemis sonnèrent l'alarme; les hommes du camp, surpris au milieu d'un désarroi complet, s'équipèrent de nouveau en grande hâte, mais c'est aussi

en grande confusion et pêle-mêle que cavaliers et gens de pied regagnèrent leur poste de combat; le duc lui-même, prévenu au moment où il allait se mettre à table, se précipite hors de sa tente. N'attendant même pas que son cheval soit sellé et harnaché, il court vers le camp, suivi de ses pages chargés des pièces de son armure dont il prend le temps de se revêtir, et qui l'équipent en chemin; son cheval de bataille est amené par ses écuyers; ses lieutenants, ses gardes le rejoignent à la hâte, et il repart ventre à terre à la rencontre de l'ennemi si longtemps attendu. « Le duc ne se possédait plus d'excitation, et « prétendait pourtant tout diriger par lui-même, « dit un historien; et ceux qu'il attendait avec « tant d'impatience, le prenaient à l'improviste. »

CHAPITRE XXI

La bataille.

I

Le prélude.

Lorsque Charles arriva sur le plateau de Cressier, ses archers anglais, son artillerie faisaient bonne contenance; abrités qu'ils étaient derrière la haie, ils pouvaient tous tirer commodément et couvrir l'ennemi de projectiles; l'artillerie surtout n'avait qu'à diriger son feu sur les masses suisses pour exercer dans leurs rangs des ravages considérables. On vit, dit un chroniqueur, mainte selle vidée d'un coup de boulet; maint cavalier confédéré eut la tête séparée net du tronc par les pro-

jectiles ennemis; lorsqu'il leur arrivait d'atteindre le gros de l'armée, les boulets abattaient souvent une douzaine de soldats à la fois, ce qui prouve assez que nos ancêtres combattaient en masses compactes.

Les Suisses se hâtent de se mettre à l'abri de l'artillerie ennemie en se rapprochant du pied de la colline, qu'ils doivent encore gravir pour atteindre la haie; dès lors les charges portent trop haut et ne sont plus dangereuses; mais c'est alors au tour des archers anglais de percer de mille traits les assaillants; les Suisses ont déjà un nombre assez grand de blessés, mais cette nouvelle attaque ne fait que précipiter leur marche en avant et augmenter leur désir d'aborder enfin l'ennemi.

II

Les troupes ducales.

Pendant ce temps, les troupes ducales, rassemblées à la hâte, s'équipaient de nouveau à grand-peine et reformaient leurs rangs non sans une certaine confusion : leur corps de bataille se divisait en trois lignes à peu près d'égale force, com-

mandées chacune par un capitaine et qui devaient se soutenir mutuellement. Au centre de ces lignes se trouvaient réunis, sur un front passablement étendu mais peu profond, les archers, les cranequiniers et les piqueniers ou piquiers; les archers avaient pour mission d'engager le combat à distance avec les cranequiniers; les piqueniers étaient chargés de soutenir le choc de l'ennemi; ces différentes troupes devaient rester en colonnes ou se grouper en hérissons plus ou moins épais, suivant les circonstances, pendant que la cavalerie, placée aux deux ailes de la ligne, abordait l'ennemi de flanc, au galop, la lance en arrêt, et que la seconde ligne serrant sur la première, recueillait ses blessés ou ses fuyards, et soutenait ses fantassins et ses cavaliers. En cas de besoin, la troisième ligne exécutait la même manœuvre à l'égard des deux premières. Telles étaient les dispositions que Charles avait adoptées pour combattre les Suisses. Dans l'armée ducale, comme dans toutes les armées de ce temps-là, sauf chez les Suisses, l'infanterie ne jouait qu'un rôle assez accessoire; c'était aux hommes d'armes, aux chevaliers bardés de fer qu'était réservé l'insigne honneur de décider du sort du combat, que les fantassins n'avaient fait qu'engager.

III.

Hans de Hallwyl.

Avant de s'élancer sur la pente qui conduit à la haie, l'avant-garde suisse tombe à genoux. Un aumônier seul debout au milieu de ces guerriers prononce, d'une voix mâle et les bras étendus vers le ciel, une courte prière invoquant l'appui du Dieu tout-puissant qui est si souvent venu en aide à la Patrie et à ses enfants. A ce moment le soleil perce les nuages qui avaient jusqu'alors obscurci le ciel, et fait scintiller les casques et les armures des Bourguignons. Hallwyl se lève soudain et brandissant son épée: « Debout, enfants! s'écrie-t-il, debout! Voyez devant vous les meurtriers de vos frères de Grandson; ils ont juré votre ruine et l'esclavage de vos enfants; leur permettrez-vous de s'emparer de vos biens, de vos femmes et de vos filles? Ils sont nombreux, mais songez combien vos pères ont massacré d'ennemis à Laupen, il y a aujourd'hui cent ans. Montrez le même courage qu'eux, et Dieu vous donnera la même victoire. En avant! » A ces mots, les Suisses s'élancent en poussant un hourrah formidable; ils courent à la haie, se ruent

HS. V. HALLWYL

FELDHERR BEI DER SCHLACHT ZU MURTEN

sur elle, et essayent de la rompre ou de la franchir, mais en vain! La seule issue ménagée au centre de cette défense pour les sorties, est gardée par une masse serrée d'Anglais qui reçoivent l'ennemi de sang-froid, répondent à la pique ou au morgenstern par le trait ou la masse d'armes et repoussent les assauts réitérés.

IV.

Attaque détournée.

Pendant qu'une lutte acharnée s'engage sur ce point, quelques assaillants découvrent, à travers le bois de Roche, un étroit sentier le long du ravin escarpé qui borde le plateau de Cressier, et par lequel on peut parvenir au camp ducal en tournant la haie. La nouvelle a bientôt circulé dans les rangs de l'avant-garde des Suisses, et tandis que la conquête de la haie est toujours l'objet d'assauts redoublés auxquels prend part le centre de l'armée fédérée, un grand nombre de fantassins suivis par quelques cavaliers lorrains, entr'autres par le duc René, s'engagent dans le sentier abrupt qui vient d'être découvert. Hallwyl veut à son tour tenter cette voie; beaucoup de ses hommes

le suivent. Ceux qui effectuent cette diversion atteignent bientôt la crête du ravin; un bois épais les cache encore aux yeux de l'ennemi; dès qu'ils se voient un peu nombreux, et qu'ils sont sûrs d'être suivis, les premiers s'enhardissent, sortent du bois et s'avancent au bord du plateau; d'autres les appuient au fur et à mesure qu'ils arrivent, mais ils ne tardent pas à être assaillis par les archers et les piqueniers de la première ligne ducale, qui vient à peine de former ses rangs, mais qui les a déjà aperçus.

V

René de Lorraine et les vaillants hommes de Thoune.

Les Suisses tiennent bon; leur petite troupe reçoit d'instant en instant de nouveaux renforts et prend déjà une apparence respectable. Alors l'aile droite de la cavalerie bourguignonne juge nécessaire de faire, contre eux, une charge à fond. En un clin d'œil les Suisses se voient enveloppés de toutes parts et ballottés de droite à gauche dans un tourbillon d'airain; ils parviennent enfin à s'acculer contre la lisière du plateau, dans le voisinage de l'antique

chapelle de St-Urbain, à reprendre haleine et à recevoir de nouveaux renforts. Cependant, de ce groupe primitivement composé de fantassins et de quelques cavaliers il ne reste presque plus aucun de ces derniers ; ils sont là-bas, aux prises avec les hommes d'armes ducaux, qui s'acharnent après eux ; au nombre de ces cavaliers se trouve Hans de Hallvyl, qui lutte presque seul et se dispose à vendre chèrement sa vie. A cette vue, René de Lorraine prend le commandement de la petite troupe de fantassins auxquels sont venus se rallier les vaillants hommes de Thoune ; René et ses compagnons se précipitent en avant, leurs longues piques en arrêt, contre les chevaliers bourguignons ; leur petit nombre et leur audace étonnent ces guerriers, qui ne sont pas encore habitués à voir de simples gens de pied, mal équipés et mal armés, affronter des hommes d'armes tout bardés de fer. Les Thounois et René mettent ce moment d'hésitation à profit pour dégager Hallwyll, qu'ils ramènent au milieu de leur phalange ; de nouveaux renforts ne tardent pas à doubler les rangs de cette troupe, qui se forme en hérisson et s'avance audacieusement, impassible et inébranlable, contre les cavaliers bourguignons qui tentent encore de ressaisir leur prisonnier. Pour leur belle conduite dans

cette journée, les Thounois furent autorisés à remplacer l'étoile noire de leurs armoiries par une étoile d'or. Telles étaient les récompenses qui suffisaient à cette époque de héros.

VI

Les archers anglais de Sommerset

Pendant cet épisode, qui dure moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, le gros de l'armée suisse a enfin réussi à forcer l'obstacle matériel que lui opposait la palissade. Les archers anglais qui défendaient celle-ci, ne cèdent cependant le terrain que pied à pied; les piquiers qui leur servent de soutien, — on prétend que ce sont des Suisses au service de la cour de Bourgogne, commandés par le Fribourgeois Von Landen, — font des prodiges de valeur. Ils se voient néanmoins forcés de céder au nombre toujours croissant des assaillants.

Charles, remarquant le péril auquel sont exposées ces troupes d'élite, qui risquent d'être enveloppées, ordonne à ses hommes d'armes de faire une charge générale contre les assaillants qui occupent le plateau; en même temps il pres-

crit à Sommerset de se retirer un peu en arrière, de manière à ne pas masquer la manœuvre de la cavalerie. Sommerset obéit, bien qu'à contre cœur, car il comprend le danger de ce mouvement de retraite, qui, trop tardivement exécuté, ne fait que laisser le champ libre aux Suisses, leur permet de réorganiser leurs carrés et leurs hérissons, et de serrer toujours de plus près les archers et les piquiers qui leur tenaient tête jusqu'alors.

VII

Signal de la défaite.

Au milieu de l'embarras, de la bagarre que produit la manœuvre malencontreuse des archers anglais, les cavaliers bourguignons ne trouvent plus l'espace qui leur est nécessaire pour se développer et charger avec efficacité ; leurs attaques s'éparpillent, leurs coups s'affaiblissent en se multipliant, et ne produisent plus l'effet qu'en espérait leur chef. Tandis que le gros des cavaliers s'acharne contre la petite troupe que commande Hallwyl, quelques escadrons seulement vont se heurter et s'effrondrer contre

l'épais carré que forme le centre de l'armée confédérée et que commande le chevalier Herter. Après d'inutiles efforts pour percer cette masse de piques, au centre de laquelle se trouvent groupés les étendards des principales villes suisses et alliées, les hommes d'armes bourguignons se mettent en retraite; quelques uns commencent déjà à chercher à s'abriter et à se refaire derrière l'infanterie bourguignonne. Celle-ci s'alarme de cette manœuvre, qu'elle prend pour un indice certain de la défaite; la troisième ligne bourguignonne est la première à donner le signal de la fuite: Le cri de « sauve qui peut » est poussé par quelques lâches ou des traîtres. A ce cri, le reste de l'infanterie commence à se débander malgré les efforts, les exhortations et les imprécations de ses chefs. Charles entr'autres fait des efforts désespérés pour retenir et rallier ses hommes; tout est inutile; le torrent des fuyards ne tarde pas encombrer tous les chemins qui rejoignent la route menant de Faoug à Payerne, tandis que d'autres croient trouver un salut plus certain en gagnant le camp des Lombards de Troilo et de Lignana, près de Meyriez.

L'armée alliée, qui est désormais toute entière réunie sur le plateau de Cressier, s'avance au pas de charge; elle balaie tout ce qui essaie de

lui résister ; les nouveaux assauts tentés par les cuirassiers ducaux sont repoussés avec d'autant plus de pertes qu'ils sont plus acharnés ; les gentilshommes et les gens d'armes eux-mêmes commencent à chercher leur salut dans la fuite.

CHAPITRE XXII

La déroute.

Lorsqu'il voit échapper la victoire, qu'il s'était tant flatté d'obtenir et pour laquelle il croyait avoir pris toutes les assurances et toutes les précautions, Charles-le-Téméraire, l'œil sec, mais le désespoir dans l'âme, veut tenir, veut rester; car il veut mourir du moins, s'il ne peut vaincre; il n'a plus autour de lui que deux ou trois mille cavaliers dans le nombre desquels beaucoup de vaillants guerriers, de preux chevaliers. Mais peut-il désormais espérer de vaincre ? Ne vaut-il pas mieux vivre, vivre pour préparer une vengeance éclatante, pour refaire une nouvelle armée, innombrable cette fois, qui lui permettra de s'assurer toutes les chances

d'être enfin victorieux à son tour de cette horde de paysans et d'écraser d'un seul coup, en même temps que les Suisses, tous ses ennemis à la fois?

Mais avant de se décider à la retraite, Charles, qui s'acharne à ses illusions et qui croit encore que le sort des armes n'a pas dit son dernier mot dans cette funeste journée, a ordonné à Sommerset de former en arrière, avec ses hommes d'élite, une muraille héroïque, autour de laquelle viendront peut-être se rallier les fuyards, une fois la première panique passée, et qui pourra, dans tous les cas, efficacement protéger la retraite des braves qui luttent encore. Au moment où Sommerset se prépare à exécuter cet ordre, un boulet ennemi le tue raide. Les Suisses sont parvenus à retourner les pièces d'artillerie qui devaient contribuer à la défense de la palissade. Les coups de cette artillerie viennent faire des trouées dans les groupes qui essaient encore de défendre l'honneur de la Bourgogne, et atteignent ceux qu'avaient épargnés le javelot, la pique, l'épée ou le morgenstern.

C'est dans la plaine de Greng que les soldats ducaux tentent leur dernier effort. Les gentilshommes de la maison du duc, secondés par les archers anglais, chargent avec la vigueur du désespoir la cavalerie que commandaient le duc

René et le comte de Thierstein; ils parviennent à la rompre et à la mettre en déroute; mais bien que soutenus par l'infanterie de Galeotto, ils ne peuvent réussir à entamer ni à arrêter l'infanterie suisse dans son élan victorieux, et ils se voient bientôt, avec la réserve commandée par le comte de Marle, pris eux-mêmes à dos par Hertenstein qui, avec son corps d'armée, s'est avancé par derrière les bois de Courgevaux et par la vallée de Chandon, se présente à l'improviste et vient donner le coup de grâce à l'armée ducale.

CHAPITRE XXIII

Comment mouraient les preux.

C'est alors qu'expirent en vendant chèrement leur vie Antoine de Luxembourg, comte de Marle, fils aîné du malheureux connétable de St-Pol; Philippe de Bergues de l'antique famille flamande de Grimberghe; Emile de Mailly, commandant des archers de la garde; le sire Montaigu de Neufchâtel; le noble Savoisien Antoine d'Orlier, gouverneur de Nice, le conseiller favori de la duchesse Yolande; Nicolas de Bournonville et tant d'autres rejetons de nobles et vaillantes races; c'est dans cette fatale journée que tombe aussi le vénérable Jaques de Maes, grand porte-étendard de Bourgogne, l'un des types les plus accomplis de la bravoure et de la fidélité chevaleresque. Voyant que

tout est perdu, blessé lui-même grièvement à la main droite, Jaques de Maes s'entoure le corps de son cher étendard, et, brandissant son glaive de la main gauche, il s'élance au milieu de la mêlée et ne tarde pas à trouver la mort qu'il cherchait.

Pendant que l'artillerie tonne, que les tambours et les fifres sonnent la charge, on entend le taureau d'Uri; dominant tous les bruits de cette mêlée humaine où des milliers de combattants s'entr'égorgent pour la gloire d'un duc ou pour la liberté d'une nation, son long et mélancolique mugissement semble annoncer, en même temps que l'agonie de la féodalité, le joyeux avènement du pauvre peuple, des rustres paysans, dont les droits, primant tous les autres, doivent un jour être plus grands, plus nombreux et plus respectés que ceux des rois.

CHAPITRE XXIV

L'étoile de Charles-le-Téméraire.

La fuite est devenue générale. Charles se laisse enfin entraîner par les cavaliers qui l'entourent et qui lui font un rempart de leurs corps; il ne s'arrête qu'à Morges, où il ne prend pas même le temps de se reposer, et rentre en toute hâte dans ses Etats en passant par Gex, où il tient à consoler la duchesse Yolande; en même temps il prend ses mesures pour que cette princesse et ses enfants ne lui échappent pas et lui servent d'ôtages pour les éventualités futures.

C'était trop de précautions. Quelques mois après (le 5 janvier 1477), celui qui avait rêvé une couronne royale et d'immenses Etats allant de

la mer du Nord à la Méditerranée et de l'Océan jusqu'aux Alpes; celui qui passait pour le prince le plus riche, le plus puissant et le plus brave de l'Europe; celui qui faisait trembler le roi de France et l'empereur d'Allemagne, et dont les rois d'Angleterre et de Hongrie, Venise et le duc de Milan briguaient l'amitié, Charles-le-Téméraire tombait dans les champs de Nancy, et son cadavre gelé, rendu méconnaissable par les blessures et par les caillots de sang mêlés de boue, devenait la proie des corbeaux et des loups sans le dévouement pieux d'un vieil ouvrier tailleur, d'une pauvre blanchisseuse et de quelques valets.

Voilà où l'avaient conduit la foi dans son étoile et sa confiance dans les grandes destinées qui l'attendaient et qui, dans l'histoire, devaient placer son nom à côté de ceux d'Alexandre et de César dont les exploits excitaient sa grande émulation.

La vie de Charles-le-Téméraire avait été une suite non interrompue d'entreprises plus ou moins heureuses, mais de nature à frapper l'imagination des peuples; aussi ses sujets avaient-ils fini par être convaincus que tout chez ce prince devait être extraordinaire. La nouvelle de sa mort rencontra une foule d'incrédules; les uns disaient que le duc avait été, par magie, transporté dans une solitude,

où il devait faire expiation pendant sept années, après lesquelles il reviendrait pour apporter des temps meilleurs ; d'autres affirmaient l'avoir rencontré dans de lointains pays : d'autres prétendaient qu'il était enfermé dans une profonde prison. Dix ans après sa mort, des gens faisaient encore la gageure qu'on allait voir reparaître « ce grand duc Charles », celui que le loyal sire Olivier de la Marche appelait « le bon duc », et l'on vit des marchands bourguignons et flamands livrer leurs marchandises à crédit, sous condition qu'on la leur paierait le double lors de son prochain retour.

« Cher cousin, dit le duc René en revoyant le « cadavre transpercé de son ancien persécuteur, « cher cousin, vos âmes ait Dieu ; vous nous avez « fait moult maux et douleurs. »

Quelque prestigieuse qu'ait été la vie de Charles-le-Téméraire, ses actions ne furent inspirées ni par la tempérance qui sait limiter sa tâche, ni par la sagesse qui sait travailler sur un fondement stable, ni par la prévoyance qui édifie en vue de l'avenir. Charles semble s'être au contraire complu à faire table rase de tout ce qui le gênait et à s'entourer de ruines ; il ne s'est pas assez inquiété de remplacer ce qu'il détruisait par un nouvel édifice et de solides institutions. Aussi ce prince, qui

jouit de tant de « gloire » de son vivant et qui eut de si grandes qualités, risquerait-il fort d'être oublié aujourd'hui, si sa mort même n'avait été un des événements les plus considérables du XV^{e} siècle, en amenant le partage du vaste duché de Bourgogne, partage qui modifia si profondément l'équilibre de l'ancienne Europe.

CHAPITRE XXV

Poursuite des vaincus.

Une fois la victoire assurée, les Suisses ne songèrent qu'à s'acharner après les fuyards. La poursuite fut longue et impitoyable.

Le gros de l'armée suisse se précipite sur les pas des Bourguignons qui suivaient la route de Faoug à Avenches ; les Suisses ne regrettent qu'une chose, dans leur rage de destruction, c'est de n'avoir pas assez de cavalerie pour atteindre le plus d'ennemis possible et augmenter le nombre des victimes. Les malheureux qu'on trouve blessés dans les tentes du camp bourguignon ou cachés dans les buissons et dans les chaumières, comme ceux qui croient trouver un refuge plus assuré même dans les chapelles, les couvents ou

10

les églises, sont traqués et tués sans merci et « sans phrases. » Le sang comme le succès enivre : les vainqueurs ne songent plus à s'arrêter; ils sont entraînés dans leur poursuite jusqu'à Payerne, toujours à la piste des fugitifs et toujours massacrant les malheureux qu'ils atteignent; le nombre des Bourguignons tués en ce jour mémorable est estimé à douze mille hommes et un dicton resté longtemps populaire disait: Cruel comme à Morat.

Une fois arrivés près de Payerne, les chefs confédérés s'avisèrent que, si une bonne partie de la tâche était accomplie, il restait cependant encore quelque chose à faire : Morat, ni Boubenberg n'étaient délivrés ; ils devaient se trouver toujours bloqués par les forces du comte de Romont et les Lombards de Troilo et de Lignana.

Après avoir remercié Dieu de leur victoire, les Suisses rebroussent donc chemin et se hâtent de regagner Morat et le champ de bataille où, suivant l'usage de leurs ancêtres, ils devaient rester trois jours, pour affirmer leur victoire, autant que pour rassembler le butin fait sur les vaincus, procéder à son partage et compter soigneusement les morts amis et ennemis.

CHAPITRE XXVI

Boubenberg et Romont.

Boubenberg avait, quelques heures avant la bataille, été prévenu que les Suisses comptaient attaquer le camp ducal dans la journée du samedi 22 juin. Ce jour là il avait en effet entendu, dans la direction sud, de grandes rumeurs et nombre de coups d'arquebuse, d'artillerie, et de couleuvrines. Mais comme le camp bourguignon se trouvait masqué par les bois et par les hauteurs, et était situé à une distance assez grande de Morat, il n'avait pas été possible à Boubenberg de se rendre compte ni de l'importance, ni du résultat du combat; il put donc longtemps craindre que le succès n'eût pas été favorable aux confédérés. Ce qui le confirma un moment dans cette crainte,

ce fut l'attaque formidable dirigée le même jour contre la place par les Lombards (on appelait alors de ce nom tous les mercenaires italiens) de Lignana et de Troilo, qui croyaient eux-mêmes au succès du duc. L'attaque fut vigoureusement repoussée ; les Lombards perdirent dans ce combat les deux tiers de leur monde, et bientôt après ils crurent devoir abandonner leur camp pour rejoindre les troupes du comte de Romont.

Plus tard, les assiégés remarquèrent une nuée de fuyards, cavaliers et fantassins, qui descendaient en hâte des hauteurs ; ces fuyards se dirigèrent d'abord sur le camp lombard qu'ils trouvèrent abandonné ; quelques-uns cherchèrent à gagner le camp du comte de Romont au nord-est de la place, mais la plupart renoncèrent à cette périlleuse entreprise, la garnison couvrant de traits et de coups d'arquebuse tous les ennemis qui se présentaient de ce côté-là, à sa portée. Les fuyards se hâtèrent donc de revenir sur la route de Faoug à Payerne, qui était déjà encombrée de fantassins et de cavaliers bourguignons. A cette vue Boubenberg comprit que les affaires avaient pris une bonne tournure pour les Suisses ; il s'attendait donc à tout instant à voir apparaître les troupes de ces derniers, venant le délivrer et complétant leur victoire par l'attaque

du camp de Romont. Cette attente fut longtemps vaine, on a vu pourquoi. Dans l'état où se trouvaient les troupes qui avaient défendu Morat, et en présence des forces du comte de Romont, Boubenberg pensa qu'il ne pouvait songer à participer, par une sortie, à une victoire probable, mais dont il ignorait la portée réelle. D'ailleurs les assiégeants avaient déjà fait de nombreux travaux pour rendre difficile toute sortie de la garnison et pour tenir celle-ci presque prisonnière dans la place. Il se borna donc à placer ses gens en observation et à leur recommander la plus grande vigilance. La tâche qui lui avait été confiée, n'était-elle pas de garder Morat pour la Suisse ?

CHAPITRE XXVII

Les écureuils de Romont.

Le comte de Romont, qui se trouvait le plus éloigné du lieu du combat, resta lui-même assez longtemps à en apprendre le résultat. Dès qu'il sut que l'armée ducale était défaite et en pleine déroute, il songea à déguerpir au plus vite.

Après avoir fait tirer contre la place trois salves par toute son artillerie, il fit ses préparatifs de départ, se bornant à emporter ce qui était d'un transport facile et abandonnant sur les lieux une quantité considérable de pièces d'artillerie, de chariots et de munitions.

Il ne restait à Romont d'autre voie de retraite que la route qui mène à Sugiez, Môtiers et Salavaux ; cette route lui permettait soit de rejoin-

dre l'armée bourguignonne, si cette armée existait encore, soit de rallier les fuyards bourguignons et de grossir sa propre armée, ce qui était encore un moyen d'assurer sa retraite. En tout état de cause, une fois Sugiez atteint, le comte de Romont pouvait encore choisir sa route et regagner soit la Bourgogne par Yverdon, Orbe et le Jura, soit ses propres états et son château fort de Romont.

Il n'y avait en tout cas pas à songer à se servir de la route de Faoug à Payerne, et encore moins des chemins de montagne allant au sud par Altavilla et Gurmels, qui risquaient de les faire tomber au milieu des postes ennemis.

En conséquence le comte de Romont, après avoir pesé ces diverses alternative, ne balança pas ; il partit avec tous ses hommes valides, et suivit la route qui conduit de Sugiez à Sallavaux. Il eut, au gué de Sugiez, à s'ouvrir le passage de vive force,ce point étant gardé par un petit corps d'observation suisse. En longeant la rive nord du lac de Morat, Romont put se rendre compte de la grandeur du désastre qui venait de frapper le duc de Bourgogne, car il voyait la route de Faoug encombrée de fuyards, fantassins et cavaliers.

Ces fuyards ne tardèrent pas eux-mêmes à

l'apercevoir et à reconnaître ses bannieres; d'ailleurs, tout permet de croire que le duc de Bourgogne n'avait pas négligé de désigner à chacun de ses lieutenants la route qu'il aurait à suivre en cas de retraite, et que celle de Sugiez-Estavayer-Yverdon, n'avait pas été oubliée. Aussi un grand nombre de fuyards n'hésita-t-il pas à tenter de rejoindreRomont, et de se mettre au plus tôt à l'abri des poursuites acharnées des Confédérés, en se jetant dans les eaux du lac, un peu au-delà de Faoug, pour essayer de gagner Sallavaux, où Romont allait se présenter avec sa troupe ou ce qui lui restait de monde; en effet, un grand nombre de ses gens ayant cru plus prudent de ne pas suivre leur chef, et débandés, tombèrent entre les mains des Suisses, qui ne leur firent pas grâce et qui les poursuivirent jusqu'au sommet des sapins où ils se refugiaient, ce qui fit donner aux gens de Romont le sobriquet d'*écureuils*.

La plupart des fuyards qui avaient tenté de mettre le lac entre eux et leurs vainqueurs, furent engloutis dans les flots; on les voyait se débattre pendant quelque temps, essayer de s'alléger en se débarrassant de leurs casques et de leur pesante armure; puis, après de vains efforts, ils finissaient par disparaître pour toujours dans

les flots, lorsqu'ils ne tombaient pas plus tôt, frappés par un trait ou une balle ennemie.

Le gros de l'armée confédérée étant revenu harassé de fatigue et rassasié de carnage devant Morat, trouva le camp de Romont déjà abandonné, et l'on eut alors assez lieu de regretter le temps perdu à une poursuite qui ne pouvait qu'être peu fructueuse en raison du petit nombre de cavaliers chargés de la seconder. On crut devoir reprocher à Boubènberg son inaction pendant la bataille, sans songer que ses hommes, déjà affaiblis par les fatigues de 11 jours d'un siége soutenu dans les conditions les plus dures, n'auraient pu donner un coup de main bien décisif, et que la garnison avait eu assez à faire à repousser l'attaque furieuse des Lombards. Ces reproches ne furent d'ailleurs pas ratifiés par l'histoire, qui nous a transmis le nom d'Adrien de Boubenberg, comme l'un des plus purs et les plus respectés. Adrien de Boubenberg mérite l'auréole de vénération qui entoure sa mémoire autant par son courage et ses talents de capitaine et d'homme d'Etat, que par sa probité politique et son désintéressement, vertus qui devinrent bientôt de plus en plus rares dans notre pays.

CHAPITRE XXVIII

Monuments commémoratifs.

Il résulte du dénombrement officiel qui fut fait dès le lendemain de la bataille et les jours suivants, que les Suisses eurent un peu plus de 500 hommes tués, et cela en majeure partie à l'attaque de la haie.

Le butin fait sur l'ennemi fut soigneusement recueilli et déposé en partie dans la tente du duc de Bourgogne, qui avait été cédée à René de Lorraine, et d'où il fut bientôt enlevé par les maraudeurs, et en partie dans le quartier des chefs confédérés, Herter, Waldmann, Hertenstein et Hallwyl, qui groupèrent leurs tentes sur la colline au sommet de laquelle se voit aujourd'hui encore le fameux et vénérable tilleul

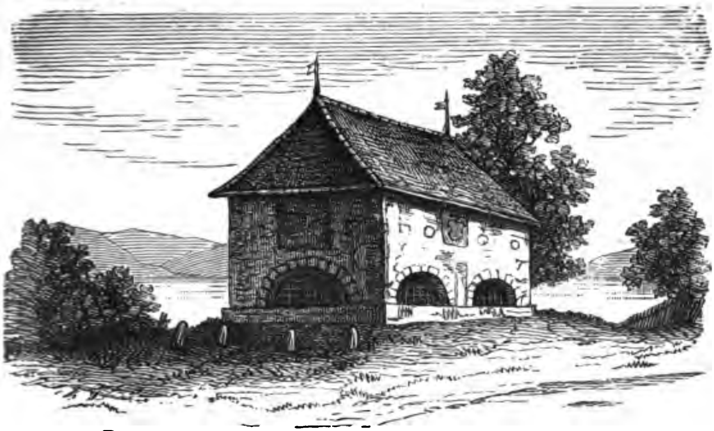

L'ancien ossuaire.

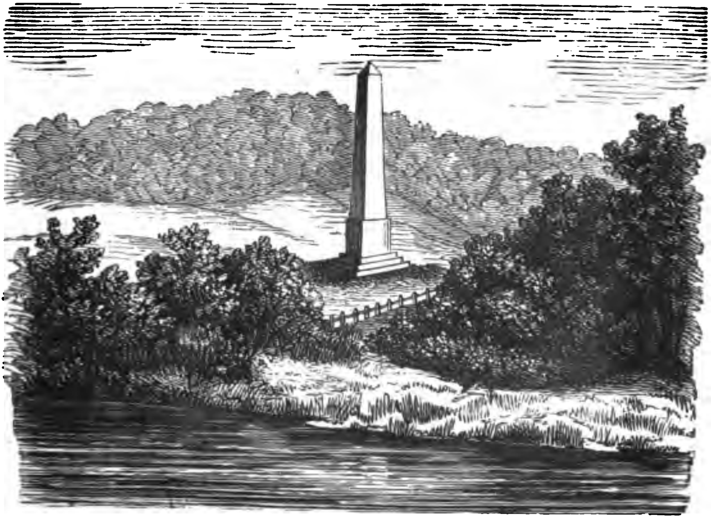

L'Obélisque.

de Villars ; de cette colline la vue embrasse toute la contrée environnante. C'était là que, quelques jours auparavant, Charles venait encore, dit la légende, plongé dans ses rêveries guerrières, méditer ses plans d'attaque et chercher à se convaincre de la force de son armée, de l'immensité de ses ressources et de la certitude du succès.

Les pertes de l'armée ducale sont évaluées à 15,000 hommes. Ce chiffre n'est probablement pas exagéré, si l'on songe au carnage qui fut fait des soldats débandés pendant la poursuite, et si l'on y ajoute les Bourguignons qui furent tués sous les murs mêmes de Morat et dans quelques localités écartées par les gens du pays de Vaud, et à Genève même, où l'arrivée des fugitifs lombards conduits par le fils du trop célèbre Campobasso fut le signal d'une véritable émeute aux cris de « mort aux Lombards, au Rhône ! » Dans cette circonstance beaucoup de Lombards furent tués, d'autres maltraités et dépouillés de tout ce qu'ils possédaient. La nouvelle de ces évènements, qu'il reçut à Salins, mit le duc en une grande colère ; il promit qu'à son prochain retour en Suisse il commencerait par aller laver la tête aux Genevois, pour leur apprendre ce qu'il en coûte de molester ses gens.

On ne sait pas exactement où les Suisses morts

furent ensevelis; cependant comme, ainsi que nous le disions tout à l'heure, le plus grand nombre fut tué à l'assaut de la haie, il y a lieu d'admettre que leurs corps furent enterrés non loin de l'emplacement même où eut lieu ce combat et où fut décidé le sort de la journée. Il faut donc croire que la plupart des Suisses ont été ensevelis dans le cimetière de la chapelle de St-Urban, qui se trouve tout près de l'endroit qui vit la plus forte mêlée. D'autres Suisses furent probablement aussi enterrés dans le couvent de Villars-les-Moines et enfin un certain nombre autour de l'ossuaire qui fut élevé en 1485, près de Meyriez. C'est à ces derniers que s'adressait spécialement la première inscription qui orna l'ossuaire et que nous reproduisons ici dans un latin peu classique. Cette inscription avait certainement été composée par un prêtre :

Valeant qui vafrum campo pellere hostem,
Agressi, Carolum Burgundiæ lumen superbum,
Cœlicolæ cantu Martisque onerent aras
Victimas dulci, armorum
Qui novere vires annorum
Fluxe milleno quadringentaque junctis septagintaque
Atlas volvere axe
Sextaque, acta Martyrum mille denorum
Luce quos trux straverat hostium ensis.

A cet ossuaire appartenait une chapelle où se disaient des messes pour le repos des âmes des trépassés ; cette charge de messes incomba plus tard à l'abbé de St André et St Jean près de Cer-

lier. Après la réformation, la chapelle disparut, mais l'ossuaire resta. En 1564 on éprouva le besoin de remplaçer l'ancienne inscription, qui tombait de vétusté, par une nouvelle ; mais le latiniste qui fut chargé de la rédiger ne tint plus compte du sens de la première, et ne songea qu'à l'ossuaire et aux restes des ennemis qu'il renfermait, ou était censé renfermer exclusivement. Rien ne prouve, en effet, qu'on n'ait pas mêlé les restes d'un certain nombre de Suisses aux ossements des guerriers bourguignons, ou plutôt ducaux, car l'armée de Charles-le-Téméraire était recrutée de mercenaires de toutes les provenances, et parmi les cadavres retrouvés sur le champ de bataille on reconnut jusqu'à des Maures d'Afrique, et des gens, dit un chroniqueur, qui n'avaient que deux doigts à la main, des pieds de griffon et autres singularités bien merveilleuses.

En 1755, rénovation complète de l'ossuaire par les soins de Fribourg et de Berne, et nouvelle inscription coulée en bronze, dans laquelle l'erreur prend toujours plus corps. Voici la teneur de cette inscription :

Caroli incliti et fortissimi
Burgundiæ ducis exercitus,
Muratum obsidens, ab
Helvetiis cæsus hoc
Sui monumentum reliquit
Anno MCCCCLXXVI.
Meister Peter von Bæren goss mich 1564.

Cet ossuaire, reconstruit dans des conditions fort modestes et peu sculpturales, sur le modèle du premier, mais à une époque qui rappelait trop peu les ancêtres de Grandson et de Morat, fut détruit le 3 mars 1798 à l'instigation du corps de musique de la 75me demi-brigade française, qui était composé de Bourguignons et qui se figurait qu'il était pour quelque chose dans cette affaire. Les restes qui avaient été conservés furent enterrés sur l'emplacement de l'ossuaire. Quant à ce dernier, il avait été rasé et remplacé par un arbre de liberté, lequel céda plus tard sa place à un tilleul. Enfin le gouvernement de Fribourg remplaça, en 1822, le tilleul par l'obélisque actuel. Cet obélisque en marbre a 56 pieds de haut, et porte l'inscription suivante :

Victoriam XXII Jun: MCCCCLXXVI.
Patrum concordia partem novo signat
Lapide Respublica Friburgensis.
MDCCCXXII.

Comme personne, sauf quelques savants, n'est plus tenu de savoir le latin, de nos jours, on se demande pourquoi cette inscription ne serait pas complétée par la haute et noble invocation que l'amour de la patrie a inspirée au grand Haller, vers la fin du siècle dernier, et dont l'inscription actuelle n'est qu'une faible copie, inintelligible

pour la plupart de ceux qui ont occasion de la lire. Voici l'inscription de Haller :

Steh' still, Helvetier ! hier liegt das kühne Heer
Vor welchem Lüttich fiel, und Frankreichs Thron erbebte.
Nicht unser Ahnen Zahl, nicht künstliches Gewehr,
Die Eintracht schlug den Feind, die ihren Arm belebte.
Kennt, Brüder, eure Macht, sie liegt in eurer Treu;
O werde sie noch jetzt bei jedem Leser neu!

Nous avons retrouvé, dans un manuscrit inédit, une imitation française des vers de Haller, que nous nous permettons de reproduire ici:

Arrête, Helvétien! vois ici la poussière
Des guerriers devant qui tremblaient les potentats,
Des héros que guidait Charles-le-Téméraire.
Alors comme aujourd'hui, la Suisse n'avait pas
Un vaste territoire influent et prospère;
        Tes ancêtres non plus
N'étaient forts par leur nombre ou par tant de vertus;
A la concorde seule ils durent la victoire.
Ecoute, fais comme eux, et mérite leur gloire

Quoi qu'il en soit du mérite de cette imitation, il nous paraît que la langue française devrait, tout aussi bien que la langue allemande, revendiquer une place sur un monument destiné à perpétuer le souvenir des faits glorieux auxquels ont participé les rudes gars du canton de Neuchâtel et de

la Gruyère, sans parler des ancêtres d'une partie de la population du canton de Vaud, qui se trouvaient alors dans le camp ducal, il est vrai, par le bon plaisir de leurs seigneurs et maîtres, mais qui n'en ont pas moins, en toute occasion, vaillamment fait leur devoir.

CHAPITRE XXIX

Version de la chronique du chapitre de Neuchâtel sur certains points controversés relatifs à la bataille de Morat.

Après avoir raconté la bataille de Grandson, énuméré les trophées rapportés de cette bataille par les hommes de Neuchâtel, entre autres ceux qui leur furent donnés « par espécial » savoir : « un beau pavillon (en iceluy se trouvait de l'or et de la pourpre plus que ne se vid oncques en toute la Comté, en oultre deux gros canons, une belle bandière du Savoyard, une dicte de ceulx de Flandres, deux bossettes de pouldre, et force piques, pertuisaines, couleuvrines et aultres engins ; » le chroniqueur en vient aux faits qui se rapportent à la bataille de Morat. Nous donnons l'ex-

trait suivant de son récit, nous réservant d'attirer l'attention du lecteur sur les pièces qui s'écartent des données généralement admises jusqu'à ce jour comme authentiques :

« Ores devant partement (par complost de assaillir Morat et molester en après les Ligues en leurs maisons), le dict duc Charles ordonna octe mil Bourguignons et Savoyards sous auctorité du Seigneur Comte de Romont, pour faire sacs et pillages ès pays des Alliances à l'entour Morat, et mestre empeschemens que icelle ville ne pût estre avitaillée. Le dict Comte de Romont chevaulche devers Estavayer et tout le long du lac, se loge en Coudrefin, passe du matin la Brouye au pontenaige de sça et en celui de Vully, faisant desseing de butiner et brusler Aines (Anet) et aultres lieugx voisins de Morat devers bize. Les Seigneurs de Berne tenaient par là près six cents des leurs, lesquels crièrent « Grandson, Grandson, » de long, de large, et tost par touts moustiers sonnèrent cloches et campanelles. Jà estoit bruit depuis deux jours, en toute la Comté, que les Bourguignons de rechief apparoissaient; et tant et si gros brandons avait faict par delà le Seigneur de Romont, que bonne garde fut logée au Chastel du pont de Theyle, aussi en l'abbaye de St-Jehan quatre cents, non comprins les

bourgeois de la ville et les francs archiers de Monsieur de Valangin. Ceulx d'Aines et lieugx proches, notoirement femmes et filles, voyant le Savoyard qui pourchassoit le bestail, et advançoit toutefois petitement ne cognoissant ne peu ne prou la voye en tels marets, courrent sus avecque piques, fourches, creuillons et aultres engins de mesnage : tost accourent ceulx d'Arberg, Landeron, Cressier, semblablement les compaignons du pont de Theyle et St-Jehan, voire ceulx au labeur ès champs et vignes tout le long jusques en la ville de Neufchastel, délibèrant gaigner promptement le maix et pontenaige de la Sage à celle fin retrayer du Savoyard le bestail prins ès pasquiers d'Aines : mais le prédict Seigneur de Romont grandement empesché, voir enfondré dedans iceulx marets (là où ses chevaliers et gens d'armes estoient de pied, contraincts ayant esté de laisser chevaulx et valets en Coudrefin et dessus le mont) rudement assailli sans lieug ne loysir de ranger sa bataille, et voyant de sça de là venir de loing gens et bandières contre les siens, avoir mué desseing et repassé la Brouye, mais non si hastement que les dernières siennes bandes ne fuissent frottées au doz, et aulcuns jettés en l'eau où bibèrent leur saoul. Et cuidoient les Allemans d'Aines et lieugx alen-

tour que possible n'estoit bailler chassement plus oultre, seulement faisoit-on force mousquetaides de rive à rive. Le vaillant Banderet de Landeron voyant ce, dict aux siens : Le jeu des Allemans rien ne vault, en la rive delà sont les paillards échaippés de Valmarcus, fault les assaillir au col ; et leur monstrant certains bestails espevantés qui passoient plus devers le bas en l'eau du lac, se meit à crier : Enfans de bien ! apperte est nostre traicte, icelui bestail est signe d'assistance à nous baillé par St-Martin, faisons bon debvoir ! »

Si tost dict si tost faict. touts courrent vers l'endroict et passaige aux vaches : là le Banderet de Landeron se meit dedans l'eau le premier, tenant haulte sa bandière criant de plus fort « devers moy enfans de bien de la Comté, devers moy : bravement le suivent touts les nostres. Le Savoyard esbahi par telle hardie entreprinse se retire un petit devers le mont, de quoy profictant ceulx de Berne et les Allemans retrayent le pontenaige et les barques. et comme bons compaignons qu'ils sont, saultent touts en l'aultre rive. Lors le Seigneur de Romont ayant raccoustré et rangié sa bataille, torne gentillement face faisant charge et rudes saillies sur ceulx du Landeron qui les plus advancés et proches se treuvent, et

tant grande et serrée estoit sa bataille que les Allemans ne les nostres ne povoient tenir longtemps la rive delà, et contraincts alloient estre de repasser l'eau et se doloir : mais de fortune surviennent à grands saults quatre fortes bandières, Bonneville, Cernier et lieugx de par là. Grandement reconfortée par icelle bonne assistance, touts par ensemble font ligne de courre sus et assaillir le Savoyard (tant fourmidable soit sa bataille); puis en après invocation comme juste se ruent droit dessus, ceulx de Landeron les premiers, frottant et despeschant par dos et ventre, pendant quoy ceulx de Morat et Vully non attendus descendent le mont, et tombent par Pegrain dessus l'eschine de ces pauvres Savoyards et Bourguignons ; et d'aultre part abordent devers la Sage cinq forts basteaux de Neufchastel, dedans aulcuns Donzels et améz du Comte Rodolf avec hommes d'armes, ensemble force bourgeois et Notables, et par espécial M. de Collombier lieutenant en la Comté, ordonné par nostre Sire, à celle fin lui bailler prompte et asseurée information de la chevance ou malfortune appointée par tout ce train et fracas. A l'encontre d'iceulx subits reconforts que sembloient tumbés du Ciel, ne fust possible au dict Seigneur de Romont tenir champs plus oul-

tre, et cuidant se revitailler dedans la ville de Coudrefin et lieugx clos d'alentour, se retira en icelle : tost fut faict chassement si rude et proche corps à corps que ceulx de Landeron, puis touts les aultres se treuvèrent là dedans que dessus que dessoubs, par ainsi advint de rechef desconfiture en la dicte ville de Coudrefin et lieugx proches là où ceulx des basteaux et aultres tard venus jovèrent aussy des poings un petit, et aurait esté la tuerie bien aultrement ordonnée, si la nuict choyant n'avoit baillé au Savoyard ayde à se saulver devers Estavayer : si s'en retornèrent-ils touts en leurs maisons, les Allemans et les nostres, fort joyeux d'avoir meis à fin icelle bonne affaire.

Par voyes et chemins furent grandement louangés et nourris ceulx du Landeron, et sortoient pour les recepvoir jeunes et vielx, petits enfans et leurs mères : De vray ceulx-là monstrèrent en icelle journée vaillance non humaine et par touts lieugx récitée, et fault dire que la bandière de Landeron saouloit besoingner en semblable manière et non aultrement. En tesmoingnage de quoi et par publicq et singulier honneur, nostre Sire Comte appella le Banderet, aussi les Notables de Landeron, et devant touts fut faict et armé chevailier le dit *Bellenost* dessous le grand huis de l'Eglise de Nostre Dame.

Telle malfortune ainsy advenue de prime face au Seigneur de Romont estoit vraye admonition du Ciel mandée au Duc de Bourgogne, à celle fin de muer complost, et laisser en paix les Ligues et Alliances ; mais si chrestienne pensée ne pouvoit se loger en sa tête, ains ordonna-t-il prompte despartie de Losanne, et sembloit son entendement non si appert que devant la besoingne de Grandson, et que Dieu voloissoit par semblable grand exemple bailler signe aux plus puissans et redoubtés princes, et leur monstrer que les superbes ne sont que fols devant sa face, partant les délaisse, et tost perdent-ils honneur et chevance.

Or donc le neuvième jour de Juing le susdict duc Charles se logea à l'entour Morat....

. . . .

.....Touts que desçà que delà arrivent ès environs de Guemine, là où de bon cœur et grande allégresse courrent aussy les nostres grandement requis par ceulx de Berne et Solleure, la bandière du Seigneur Comte Rodolf conduicte par Jacques de Cléron, celle de la Ville par le Banderet Varnoud, celle de Monsieur de Valangin par le bastard d'Arberg et celle de Landeron par son vaillant banderet Bellenost. comportant les dictes quatre bandières, mil voir plus de la Comté.....

Messieurs des Ligues descendent de Guemine en deux parts : une courre dessubs le Seigneur de Romont, et du premier rude coup le déloge, tant et si bien le deschasse, que semblaient-ils ces pauvres Bourguignons bestail espévanté par le loup : L'aultre battaille des Ligues (icelle estoit la plus grosse et nos gens dedans) marche droict devers l'ost du duc de Bourgogne.....

Petite fut la perte des Ligues..... des nostres seulement le bastard d'Arberg et deux hommes d'armes de M. de Valangin, toutefois retreuvèrent-ils santé par après, fors un que trespassa. A l'endroict du butin, les alliances ne gaignèrent préciosités si grandes que devant Grandson..... Mais des canons, engins de toutes manières et non congnues par deçà, piques, couleuvrines, beaux accoustrements de pied et de cheval, armures de chevailiers de touts pays et langues, un chaicun en ramassa son saoûl ; tellement que sembloient nos gens revenir du marché. Par espécial rapportèrent-ils vingt et quatre belles armures, pots et panaches de chevailiers baillés par Messieurs des Alliances aux Ministrals et Conseillers de Neufchastel.

Deux jours après la feste de la Nativité de Nostre Dame passèrent le Doubs six cent (aulcuns disent octe cent) Bourguignons desseignant

faire sacs et pillaiges ès Brenets, Locle et lieugx proches.

OBSERVATIONS.

M. le Colonel fédéral de Mandrot, auquel nous devons la communication de cette relation ([1]), contemporaine des évènements qu'elle raconte, nous fait observer qu'il résulte de celle-ci :

1° Que le combat de la Broye où s'est distingué le banneret Bellenot, a eu lieu huit ou dix jours avant la levée du camp de Lausanne par l'armée ducale. Le comte de Romont ayant été repoussé, se replia sur cette armée, pour venir avec celle-ci prendre position devant Morat.

2° Le jour de la bataille, les postes d'observation, que Romont avait placés sur les hauteurs d'Altavilla et dans le bois de Morat, furent attaqués par un détachement de confédérés. Les hommes du comte de Romont furent rejetés dans la vallée, mais les Suisses ne poursuivirent pas cette pointe, sans cela Romont aurait été ou obligé de se replier sur la 3me bataille (corps d'ar-

(1) Publiée par M. Matile, professeur à Neuchâtel.

mée) en passant sous les murs de Morat, ce qui est peu probable, ou bien il aurait dû abandonner son camp et se rejeter sur Sugiez dès le commencement de la bataille.

C'est dans ce sens, pensons-nous, qu'il convient de comprendre la relation de la chronique de Neuchâtel, car les Suisses n'ont certainement pas commis l'imprudence de diviser leurs forces, alors qu'il s'agissait pour eux de frapper un coup décisif et de prendre le taureau par les cornes, en attaquant dans ses positions les plus formidables une armée qui passait pour l'une des plus aguerries de l'Europe, dont les chefs et les soldats avaient assisté à mainte bataille et pris part à mainte victoire, et dont les forces n'étaient guère inférieures à celles de l'armée confédérée.

3° Le contingent neuchâtelois, que les historiens avaient jusqu'à présent tenu à l'écart en lui attribuant le soin d'observer l'armée ducale et de l'empêcher de passer par Sugiez, est indiqué d'une manière formelle comme ayant pris une part très active à la bataille de Morat, puisqu'il faisait partie du gros de l'armée confédérée (Gewalthaufen). Le chroniqueur de Neuchâtel n'a évidemment pas pu être mal informé sur ce fait.

4° Le corps d'observation laissé à Sugiez par les confédérés, et qui n'était composé que des

hommes de Cerlier, d'Anet, etc., ne devait pas dépasser cinq à six cents hommes, chiffre trop faible pour arrêter l'armée du comte de Romont, qui, lorsqu'elle se mit en retraite, comptait bien encore de cinq à six mille combattants. Le comte de Romont n'a donc dû et pu se retirer que par Motiers, Vallamand - Dessous et Sallavaux. Les fuyards appartenant au corps du Grand-Bâtard de Bourgogne cherchèrent à échapper à la poursuite acharnée dont ils étaient l'objet, en traversant le lac pour rejoindre les troupes de Romont, qu'ils pouvaient apercevoir sur la rive septentrionale du lac de Morat.

Cette version, que nous avons adoptée sans hésitation, s'accorde d'ailleurs parfaitement avec le récit des chroniqueurs suisses, qui dit positivement que les gendarmes bourguignons se noyèrent dans le lac en essayant de rejoindre le comte de Romont au pont de Sallavaux, et avec le récit de l'envoyé milanais Panicharola, disant que le comte de Romont avait forcé le passage à Sugiez.

CONCLUSION

La première conséquence de la guerre si courte, mais si décisive, que Charles-le-Téméraire entreprit contre la Suisse, guerre dont le dernier acte se dénoua sous les murs de Nancy, fut de rapprocher les Ligues suisses de la maison d'Autriche. La position d'ennemis déclarés ou secrets, que ces deux voisins gardaient depuis près de cent-cinquante ans l'un vis-à-vis de l'autre, fit place à une amitié qui ne fut jamais bien intime, mais qui, pour la Suisse, avait du moins cet avantage de dissiper les appréhensions que lui inspiraient toujours les intentions de l'Autriche, de dégager une partie importante de sa ligne de défense orientale, et, en la débarrassant de toute crainte de ce côté, de lui permettre de porter ses regards ailleurs.

La Confédération jouit alors d'une sécurité, d'une indépendance d'esprit et d'action qu'elle n'a jamais retrouvée depuis; la période d'à peu près cent ans qui date de la bataille de Morat peut bien compter pour la plus heureuse de notre histoire, si l'on ne tient compte que de ce point de vue. Ces nombreuses années n'ont malheureusement pas porté les fruits qu'elles semblaient promettre. Jusqu'à présent, on s'est généralement accordé à chercher la cause du résultat négatif au point de vue de la consolidation de l'indépendance nationale, qu'ont eu et l'héroïsme de nos aïeux et le bonheur qui a si longtemps favorisé, leurs entreprises, dans le fait même de la suppression du duché de Bourgogne, qui fut la conséquence immédiate des victoires de Grandson, de Morat et de Nancy.

Ce point de vue paraîtra erroné à qui voudra bien se figurer la situation faite à la Suisse dans le cas où le duché de Bourgogne eût continué de subsister, même après ces défaites réitérées. Les conditions qui étaient imposées à ce duché se résumaient dans un antagonisme permanent contre la France. Après la mort de Charles-le-Téméraire, ou bien cet antagonisme trouvait un nouvel aliment et puisait de nouvelles forces dans l'union de Marie de Bourgogne avec Maxi-

milien d'Autriche; ou bien, suivant les circonstances, suivant les chances diverses de la politique et de la guerre, il pouvait arriver que la Bourgogne se relevât contre son ennemi naturel; les frontières de la France s'éloignaient alors de la Suisse; mais celle-ci finissait par n'en être que plus enclavée dans le duché. Dans ce cas, la position de la Suisse, loin d'être améliorée, se trouvait pire qu'auparavant, car l'agrandissement de la puissance bourguignonne, qui ne se conçoit qu'avec un amoindrissement correspondant de la puissance française, livrait la Suisse aux entreprises d'un voisin ayant des défaites à venger et des rancunes à satisfaire. Si, en revanche, on admet que le successeur de Charles-le-Téméraire se trouvait impuissant à maintenir son existence contre les prétentions de Louis XI, la fin du duché de Bourgogne n'était pas éloignée; il se trouvait, quelques années plus tard, annexé de gré ou de force à la monarchie française; mais dans ce cas aussi, cette monarchie n'avait plus, vis-à-vis des Suisses, les mêmes obligations que celles qu'elle avait contractées à Grandson, à Morat et à Nancy; elle n'était plus tenue à la même reconnaissance ni aux mêmes ménagements, et la Suisse se trouvait bientôt en présence d'un voisin puissant, ambitieux, et d'au-

tant moins scrupuleux, qu'il n'était lié par aucun engagement. Dans ces conditions, il est à prévoir que Berne n'eût jamais eu ni le temps ni l'occasion de faire la conquête du pays de Vaud et de conserver à notre pays la Suisse romande actuelle en même temps que l'indépendance de la Savoie, car ces contrées n'auraient pas tardé de passer sous le joug français. Somme toute, il est donc heureux que les choses aient tourné ainsi qu'elles l'ont fait; et Louis XI, dont on dit tant de mal, qui passe pour le prince le plus astucieux et le plus machiavélique, et qui ne doit peut-être cette réputation qu'à sa patience politique à une époque où aucun potentat ne se faisait scrupule d'user de fourberie ni de cruauté, mais où peu savaient résister à leurs propres convoitises, Louis XI est peut-être le souverain qui a eu la plus forte dose de ce bon sens capable de comprendre qu'il faut éviter de faire inutilement de ses voisins des ennemis; aussi, avec Henri IV, Louis XI est-il le roi de France qui s'est montré, à l'égard de la Suisse, le plus bienveillant, le plus généreux et souvent le plus loyal.

La faute politique que les chefs des Ligues suisses auraient commise ne doit donc pas être cherchée dans des circonstances extérieures et dont ils ne pouvaient apprécier ni la portée, ni les

conséquences; cette faute provient des conditions économiques et politiques qui régissaient alors notre petit pays. La Suisse était pauvre et, sauf quelques exceptions, dépourvue d'industrie; la guerre, le métier alors le plus lucratif, venait lui ouvrir un champ d'activité dans lequel ses enfants se sont jetés, trop longtemps sans doute, mais toujours avec gloire et honneur; pourtant dans cette arène prestigieuse où son nom jeta un si vif éclat, elle perdit inutilement pour elle le meilleur de son sang et de ses forces. Quant à sa situation politique, il ne faut pas oublier que les Etats composant les anciennes Ligues suisses n'étaient généralement tenus de se prêter appui que dans les cas d'attaque extérieure. Unie d'apparence devant l'ennemi par la solidarité du péril, cette confédération était profondément divisée par la forme même de ses institutions, qui la livrait aux entreprises de tous ceux qui se sont appelés ses amis. Les tentatives faites pour amener une certaine cohésion, une certaine unité dans la constitution politique et militaire de la Suisse, échouèrent longtemps devant la crainte de perdre la moindre parcelle de la souveraineté cantonale. C'est à cette crainte que la Suisse doit la situation d'infériorité politique qui l'a si longtemps caractérisée.

Cette crainte de rien perdre, qui ne tarda pas à se transformer, chez les petits, en la crainte d'être absorbés, non-seulement empêcha la Suisse de s'assurer de bonnes frontières naturelles, alors que la Franche-Comté implorait sa tutelle, que les Etats de Bourgogne réclamaient son appui, et que les rois attendaient ses arrêts, mais contribua beaucoup à faire prévaloir la politique de méfiance et d'hostilité sourde entre les cantons, et à paralyser les efforts les plus généreux tentés pour ramener l'unité de vues et d'action dans nos relations avec l'étranger et la cordialité dans les rapports intérieurs. Si la Suisse a surmonté toutes les tourmentes qui l'ont assaillie et qui l'avaient réduite, un moment, presque à l'état « d'acception géographique, » elle ne le doit donc point aux institutions qui l'ont régie jusqu'au commencement de ce siècle.

Elle le doit, après Dieu, à l'esprit qui animait ses enfants, esprit meilleur que ses institutions, meilleur que la volonté qui guida trop souvent ses gouvernants. Au milieu de cette faiblesse constitutive, de cette demi-anarchie légale, le citoyen suisse, pâtre ou campagnard, ouvrier ou bourgeois, se retrempa ; il acquit de bonne heure une conviction qui, en se dévelop-

pant, grandit à la hauteur d'un article de foi patriotique : c'est que l'union intime de tous était la seule garantie de notre indépendance nationale.

C'est cette conviction qu'il importe de rendre plus efficace encore en lui faisant, dans notre vie et notre législation politiques, la juste part qu'elle mérite, afin que chacun de nous puisse dire avec vérité :

Un pour tous, tous pour un.

APPENDICE.

Nous aurions désiré donner à ce petit volume une valeur historique plus grande encore en reproduisant les traits des principaux acteurs du drame qui se déroule sous les murs de Grandson et de Morat et s'achève à Nancy. Mais il nous a été impossible de découvrir aucun autre portrait que celui de Hallwyl, conservé dans la famille du héros.

En revanche, nous avons trouvé au Musée de Dijon un portrait du Téméraire que nous avons toute raison de considérer comme le plus remarquable qu'il soit possible de reproduire.

Qu'on nous permette de justifier ce choix que nous avons fait, par quelques notes archéologiques dues en partie à M. le chanoine Béthune, de Bruges.

Barante et J. de Muller racontent que parmi les dépouilles de la bataille, un beau portrait de Charles-le-Téméraire échut à Morat et fut placé dans l'Hôtel-de-Ville. Existe-t-il encore? Quelle en est la valeur artistique? De quel nom est-il signé? Autant de questions auxquelles nous n'avons pas su découvrir une réponse.

Il existait, dit la chronique, un autre portrait du Téméraire dans l'église du couvent des Frères Prêcheurs ou Dominicains à St-Omer. Mais cette église a

été détruite en 1790, et il ne paraît pas qu'il soit rien resté des monuments qu'elle renfermait.

L'église de Notre-Dame de Bruges possède le tombeau du duc de Bourgogne, sur lequel il est représenté en haut relief et dans des dimensious colossales. L'œuvre du fondeur anversois, Jacques Jongelinckx, est assez importante pour qu'on ait lieu de supposer qu'elle reproduisait le plus exactement possible les traits du Téméraire, dont le portrait devait exister à cette époque et être connu du roi Philippe II, qui commanda le monument. Toutefois, comme le tombeau n'a été élevé que dans les années de 1558 à 1569, c'est-à-dire plus de quatre-vingts ans après la mort du duc, il nous a paru qu'il n'était pas prudent de s'y fier absolument.

Le Musée de Bruxelles possède un très beau portrait désigné d'abord comme étant celui de Charles de Bourgogne, et que l'on attribuait à Roger Van der Veyden. Mais on semble être en doute à cet égard, et voici ce qu'en dit M. Fétis : « Ce portrait a été vendu comme étant peint par Roger Van der Veyden et comme reproduisant les traits du duc de Bourgogne. On n'a cru pouvoir conserver ni la désignation du personnage représenté, ni l'attribution de l'œuvre. Il est bien fait mention dans l'inventaire des tableaux de Marguerite d'Autriche d'un portrait de Charles-le-Téméraire par Roger Van der Veyden ; mais dans celui qui a été cédé au Musée aucune indication ne permet de reconnaître le portrait en question. On n'a du fils de Philippe-le-Bon aucune effigie qui puisse servir de point de comparaison. »

Cette dernière affirmation de M. Fétis est un peu hasardée, car :

1° Nous trouvons dans l'histoire des ducs de Bour-

gogne par M. de Barante, annotée par Reiffenberg, tome VII, une médaille représentant le Téméraire, et dont le profil parait au contraire avoir plus d'un rapport avec le type énergique et lippu du portrait de Bruxelles.

2o Nous trouvons encore une certaine analogie entre ce portrait et celui du duc, reproduit en très petit, il est vrai, mais reconnaissable pourtant, dans le beau manuscrit de la vie de sainte Colette, donné par ce prince aux Pauvres Claires de Gand.

3o Enfin il existe encore un portrait de Charles-le-Téméraire dans le reliquaire que possède la cathédrale de Liége, et qui a été donné par le duc en 1470 à la cathédrale de St-Lambert en offrande expiatoire après le sac de Liége en 1468. La tête est petite, mais la ciselure est bonne et permet encore de se faire une idée de la physionomie du donateur.

Néanmoins, puisque la question n'est pas tranchée, *ad huc sub judice lis est*, il nous a paru qu'il valait mieux nous en tenir à quelque chose de plus certain.

C'est encore la même considération qui nous a fait laisser de côté un portrait, sans doute une copie, provenant de la famille de Gingins, et que possède le Musée de Genève.

Enfin, nous avons entendu parler d'un portrait découvert dans les environs de Morat, il y a peu d'années, reste sans doute des dépouilles de la bataille et actuellement en la possession de M. le pasteur Landry, à Meyriez. Mais les preuves d'authenticité nous manquent et la valeur artistique de l'œuvre est contestable.

Il n'en est pas de même du portrait dont nous donnons la reproduction en tête de ce volume.

Conservé au Musée de Dijon, il est bien authenti-

quement dû au pinceau de Jean Hemling ou Hemmelinck, élève de Roger de Bruges. Ce Jean Hemling, mort en 1499, avait servi dans l'armée bourguignonne. Peut-être avait-il pris part à la campagne de Grandson et de Morat. En tous cas il fut blessé sous les murs de Nancy, et c'est de là qu'exténué de fatigue et de besoin, il arriva à Bruges, où il fut reçu dans l'hôpital de St-Jean. Il y peignit plusieurs tableaux, entr'autres son chef-d'œuvre : *La Nativité de J.-C.* Un grand nombre de Musées, tels que ceux de Munich, de Gand, d'Anvers, de Vienne, de Berlin, d'Aix-la-Chapelle, de Londres, du Louvre, possèdent des toiles de lui, qui sont fort estimées.

Malheureusement plusieurs d'entre elles, entr'autres le portrait du duc, ont poussé au noir, ensorte que nous avons eu mille peines à obtenir une épreuve photographique quelque peu distincte. Il a fallu ensuite toute la patience et toute l'habileté d'un artiste minutieux, M. Oscar Huguenin, pour tirer de cette photographie un dessin susceptible d'être reproduit par l'héliogravure.

Nous ne rappelons tous ces détails que pour montrer à nos lecteurs au prix de quelles recherches nous sommes parvenus à leur livrer de Charles-le-Téméraire une image digne de quelque attention. Si le portrait est noir, c'est que l'original l'est encore bien davantage. Mais tel qu'il est, il a assez de caractère pour qu'on y reconnaisse du premier coup, la touche d'un maître et la fidélité d'un contemporain.

L'éditeur.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitres.		Pages.
	AVANT-PROPOS	V
I.	— La Suisse et la Bourgogne au XVe siècle	11
II.	— Situation respective des Ligues suisses et du duché de Bourgogne	14
III.	— Premiers germes de mésintelligence	16
IV.	— Premières hostilités	21
V.	— Bataille de Grandson	26
VI.	— Morat	41
VII.	— Charles-le-Téméraire prépare la revanche	45
VIII.	— Réunion de l'armée bourguignonne	48
IX.	— Organisation de l'armée bourguignonne	51
X.	— Les conseils de la prudence	58
XI.	— Entreprise des Suisses contre la Savoie	62

Chapitres. Pages.

XII. — Fallacieuses entreprises de pacification. — Duplicité impériale et royale.................... 64

XIII. — Adrien de Boubenberg.......... 70

XIV. — L'armée ducale devant Morat.... 74

XV. — Les assiégés.................... 79

XVI. — Tentative de trahison............ 83

XVII. — Dernier assaut................. 86

XVIII. — Ce qui se passe autour du camp.. 88

XIX. — Les secours arrivent........... 91

XX. — Le centenaire de Laupen........ 99

XXI. — La bataille..................... 113

XXII. — La déroute..................... 124

XXIII. — Comment mouraient les preux... 127

XXIV. — L'étoile de Charles-le-Téméraire. 129

XXV. — La poursuite des vaincus........ 133

XXVI. — Boubenberg et Romont......... 135

XXVII. — Les écureuils de Romont........ 138

XXVIII. — Monuments commémoratifs...... 142

XXIX. — Version de la chronique du chapitre de Neuchâtel sur certains points controversés relatifs à la bataille de Morat............. 149

Conclusion................................. 160

Appendice.................................. 167

d.

e.

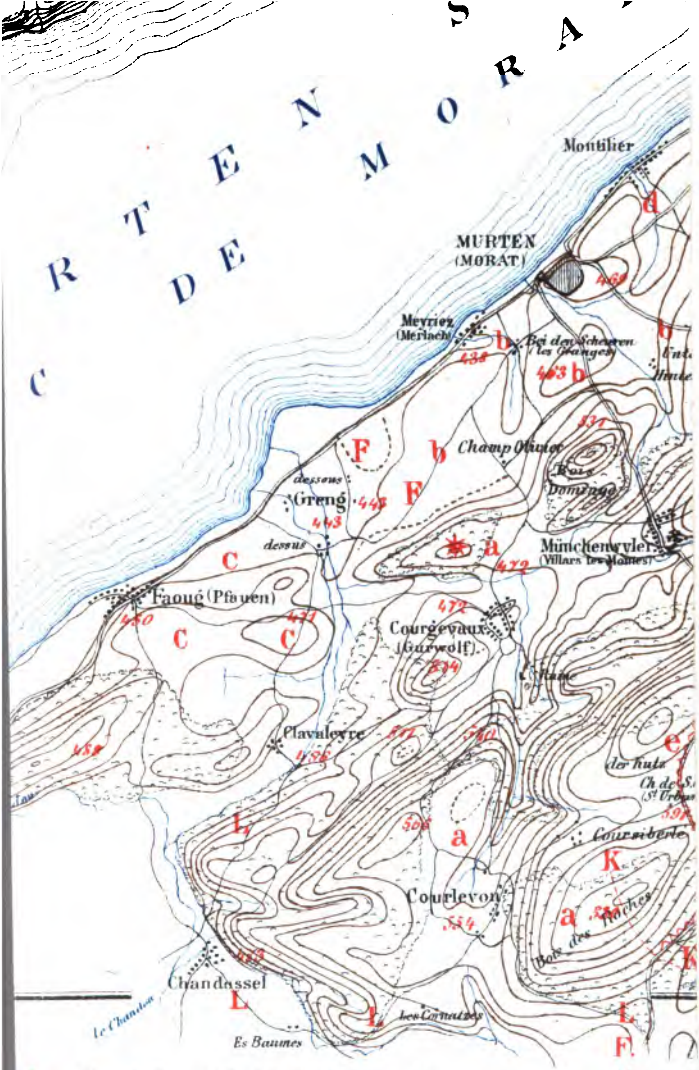

d. *Quatrième (le C^te de Romont)*

e. *Retranchement Bourguignon*

F.

G.

H.

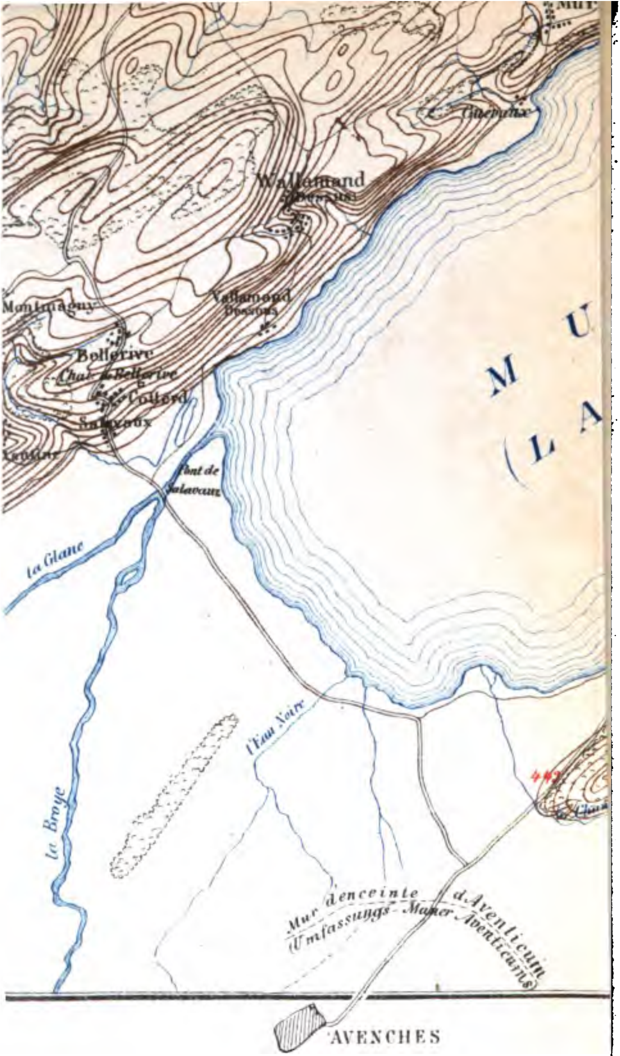

a: *Premier Quartier (le Duc * son pavillon)*

b. *Deuxième Quartier (le grand Bâtard)*

c. *Troisième Quartier (le Cte de Marle)*

ERRATA

Pages

12 22e ligne, au lieu de *à l'est, la Ligue,* lisez *au sud-ouest, la Ligue.*

13 3e ligne, au lieu de *et qu'à l'ouest le Rhin,* lisez *et qu'au nord-est le Rhin.*

20 2e ligne, au lieu de *ceux ont reçu leur part,* lisez *ceux qui ont reçu leur part.*

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.